

Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique

Julie Auger

Volume 24, Number 1, 1995

Les clitiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/603102ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/603102ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Auger, J. (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique. *Revue québécoise de linguistique*, 24(1), 21–60.
<https://doi.org/10.7202/603102ar>

Article abstract

In this article, we approach the study of the pronominal clitics of Colloquial French by assuming that morphological status and morphosyntactic behavior are two independent dimensions and that it is therefore possible to be an affix but not to function as an agreement marker. The fact that pronominal clitics exhibit a number of morphophonological idiosyncrasies which cannot be attributed to either phonological or syntactic rules and that they cannot be handled by syntactic rules will lead us to conclude that all the pronominal clitics of Colloquial French are affixes which must be generated within a morphological component. But the fact that only doubled subjects occur in argument position and that only subject markers show up regularly in relative clauses will force the conclusion that only subject markers function as true agreement markers and that non-subject markers retain argument status.

LES CLITIQUES PRONOMINAUX EN FRANÇAIS PARLÉ INFORMEL: UNE APPROCHE MORPHOLOGIQUE

Julie Auger
McGill University

1. Introduction

IL Y A MAINTENANT plus de cent ans que l'on a remarqué la similarité fonctionnelle entre les suffixes verbaux de langues à sujet nul telles que le latin et les clitiques sujets du français : ces deux types d'éléments liés peuvent en effet être considérés comme marquant l'accord du verbe avec son sujet, cf. Darmesteter (1877, p. 3-6) et Diez (1871, p. 252). En conséquence, plusieurs linguistes, dont Auger (1993, 1994), Bally (1932), Harris (1978), Hirschbühler (1971), Hulk (1986), Huot (1987), Kaiser (1994), Lambrecht (1981), Matthews (1989), Miller (1991), Ossipov (1990), Roberge (1990), Rohrbacher (1994), Tesnière (1959) et von Wartburg (1943), ont proposé que les «clitiques sujets» du français sont devenus ou sont en voie de devenir des préfixes verbaux qui marquent l'accord avec le sujet. Certains chercheurs, cf. Bossong (1981), Heger (1966) et Körner (1983), ont de plus tenté de généraliser cette approche à l'étude des clitiques objets et se sont demandé si le français possédait aussi une conjugaison objective, en plus de sa conjugaison subjective.

Le but de cet article est d'appliquer une approche qui distingue deux dimensions indépendantes, le statut d'affixe, qui est une caractéristique purement morphologique, et le statut de marqueur d'accord, qui se situe au plan morphosyntaxique, à l'analyse des «clitiques pronominaux» du français parlé informel (FPI) — que nous appellerons désormais «marqueurs d'argument». Cette approche nous amènera à conclure que, si tous les marqueurs d'argument du FPI sont des affixes et doivent donc être attachés au verbe dans la

composante morphologique de la grammaire, cf. Miller (1991)¹, seuls les marqueurs de sujet se comportent comme de véritables marqueurs d'accord dans le sens où eux seuls permettent la cooccurrence d'un argument lexical et d'un marqueur d'argument. Le FPI a donc bel et bien développé un système préfixal d'accord du sujet, mais non d'accord de l'objet, cf. Roberge (1990).

Dans cette étude, nous insistons sur la nécessité de distinguer entre morphologie et morphosyntaxe, cf. Stump (1980, p. 3 et 49) : des critères différents doivent être invoqués pour déterminer le statut affixal d'un élément et pour décider s'il s'agit d'un marqueur d'accord. Étant donné le grand nombre d'affixes marqueurs d'accord, il semble assez évident que ces deux dimensions ont tendance à converger au terme du changement linguistique. Mais nous trouvons aussi, dans les langues naturelles, des affixes qui ne sont pas des marqueurs d'accord, de même que des éléments non affixaux qui fonctionnent comme des marqueurs d'accord. Ceci justifie, à notre avis, la décision de traiter les deux dimensions séparément et nous amène à partager l'opinion de Anderson (1992), de Bresnan & Mchombo (1987, à paraître), de Kanerva (1987) et de Sadock (1991) qui prônent l'indépendance des composantes morphologique et morphosyntaxique et qui appliquent cette approche à l'analyse grammaticale synchronique.

2. Arguments en faveur d'une composante morphologique

Avant de nous attaquer à la question du statut morphologique des marqueurs d'argument du FPI, il convient d'établir l'importance d'une telle question. En effet, toutes les théories linguistiques n'accordent pas la même importance à la distinction entre affixe et clitique — ou entre morphologie et syntaxe.

Cet état de choses est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de marqueurs d'accord et de pronoms. Givón (1976, p. 151), par exemple, nie qu'il existe une différence entre ces deux types d'éléments : «[agreement and pronominalization] are fundamentally one and the same phenomenon, and [...] neither diachronically nor, most often, synchronically could one draw a demarcating line, on any principled grounds.» Du côté de la grammaire géné-

¹ Lapointe (1979/80) propose aussi une analyse affixale, mais il limite son domaine d'étude aux seuls marqueurs d'objet préverbaux, ce qui semble impliquer qu'il ne veut pas généraliser l'approche affixale aux marqueurs de sujet. Stump (1980, p. 24) est, quant à lui, clair sur ce point : alors que les marqueurs d'objet sont des affixes verbaux, les marqueurs de sujet sont générés comme des syntagmes nominaux en position sujet.

native, certains partisans de l'approche des Principes et Paramètres proposent d'éliminer la composante morphologique au profit d'une syntaxe qui génère les formes morphologiques complexes. À la suite des travaux de Chomsky (1991) et de Pollock (1989), l'existence d'un syntagme flexionnel éclaté où chaque catégorie flexionnelle a sa propre projection est communément admise, de sorte que l'on obtient des syntagmes d'accord du sujet (AGR-S), d'accord de l'objet direct (AGR-O), du temps (T), du mode, de l'aspect, etc. On attribue alors au mouvement du verbe à travers ces têtes fonctionnelles la construction de formes flexionnelles complexes. Le but de ces chercheurs est de simplifier la théorie en la débarrassant d'une composante morphologique jugée superflue puisque, selon eux, les composantes syntaxique et morphologique sont soumises aux mêmes contraintes, cf. Laka (1991, p. 176) et Ouhalla (1991, p. 51).

En dépit de l'attrait de simplicité que représentent l'élimination d'une composante de la grammaire et l'utilisation de principes généraux dont l'existence est déjà requise dans une autre composante, il est vite devenu évident qu'une approche purement syntaxique ne pouvait rendre compte de tous les faits morphologiques des langues naturelles et qu'il fallait se résigner à postuler une composante morphologique ou morphophonologique ou les deux. Baker (1985, p. 401) et Laka (1991, p. 239) reconnaissent tous deux que cette approche syntaxique de la morphologie n'est appropriée que pour les langues où la formation des mots est purement concaténative. Tout comme Bonet (1991), Laka exclut explicitement les langues romanes de cet ensemble de langues. Bresnan & Mchombo (1995), Cummins & Roberge (1994), Janda & Kathman (1992), Joseph & Smirniotopoulos (1993) et Speas (1991) discutent plusieurs cas où cette analyse syntaxique fait de mauvaises prédictions et ils notent que l'élimination de la composante morphologique ne peut se faire qu'au détriment d'une complication induite de la syntaxe.

Trois types d'approches ont été proposés dans le but de maintenir le modèle général de syntaxe proposé par Chomsky (1991, 1993) en l'adaptant pour prendre en compte les langues non agglutinatives. Une première solution conserve à la syntaxe un rôle de première importance dans la génération des formes morphologiques et ne recourt à des règles morphophonologiques postsyntaxiques que lorsque nécessaire. Par exemple, s'il n'existe pas de correspondance unique entre les catégories fonctionnelles de la syntaxe et leur réalisation morphologique, comme c'est le cas dans les langues romanes, Laka (1991, p. 239) propose deux solutions possibles : soit un ensemble de règles dont le but est de réarranger les séquences de morphèmes générés par la syntaxe, soit la génération d'une forme complexe qui corresponde à l'ensemble des traits morphologiques assignés à l'élément lexical par la composante

syntaxique. L'approche de Bonet (1991) dans sa thèse sur les clitiques du catalan et la «Morphologie distribuée» de Halle & Marantz (1993) sont de ce premier type.

Alors que dans la première solution, toutes les formes flexionnelles sont générées par la composante syntaxique, une autre approche réserve le mécanisme du mouvement de tête aux seules formes qui peuvent être ainsi correctement générées. Dans les autres cas, on admet le recours à une véritable composante morphologique. Une telle position est adoptée par Rohrbacher (1994) et Sportiche (1994). Tous deux génèrent les marqueurs de sujet préverbaux du français dans la syntaxe. Rohrbacher a recours à la composante morphologique pour les suffixes *-ons* et *-ez* des formes *nous aimons* et *vous aimez*, alors que Sportiche y a recours pour la génération des marqueurs des sujets postverbaux *-t-elle/-t-il* que l'on retrouve dans les constructions interrogatives du type (*Marie*) *va-t-elle bien*?²

La troisième solution place toute la morphologie flexionnelle dans une composante morphologique présyntaxique. Ces formes sont ensuite insérées dans la structure syntaxique au niveau de la structure-S. De tels modèles ont été proposés par Anderson (1992), Cummins & Roberge (1994) et leurs collègues, Bessler (1994) et Nadasdi (1994), Janda (1994) et Janda & Kathman (1992). C'est cette approche qui est adoptée ici.

Dans le cadre d'une théorie linguistique qui distingue morphologie et syntaxe et qui souscrit à une version stricte de l'hypothèse lexicaliste, qui postule que la syntaxe ne peut déplacer ou effacer des parties de mots, cf. Chomsky (1970), il importe donc de distinguer entre clitique et affixe. Une telle approche prédit en effet que, de ces deux types d'éléments, seuls les premiers peuvent être manipulés par des règles syntaxiques : puisque les clitiques sont générés sous leur propre noeud syntaxique, ils peuvent être effacés ou déplacés par des règles syntaxiques.

Nous postulons donc deux composantes distinctes pour rendre compte du fait qu'affixes et clitiques ne sont pas soumis aux mêmes opérations. Une autre différence entre morphologie et syntaxe concerne le degré de généralité des règles qu'elles contiennent. En effet, la syntaxe est habituellement conçue comme un système de règles d'application fort générale, c'est-à-dire de règles qui s'appliquent ou peuvent s'appliquer dès que l'environnement s'y prête. Cette caractérisation est particulièrement vraie de la grammaire générative de

² Nous allons en fait utiliser les mêmes critères que Sportiche (1994) pour conclure que les marqueurs d'argument préverbaux du FPI ne peuvent être générés dans la syntaxe, mais qu'ils doivent être générés par des règles morphologiques.

Chomsky, qui est centrée sur la recherche d'universaux linguistiques. Chomsky (1991, p. 417) est en effet fort explicite à ce propos : «within syntax, there are no rules for particular languages and no construction-specific principles». Le mouvement-*wh* et l'inversion auxiliaire-sujet sont des exemples typiques de règles syntaxiques. La morphologie comprend, elle aussi, un certain nombre de règles d'application très générale. C'est le cas, par exemple, de la formation des adverbes en *-ment* et de la conjugaison des verbes à l'imparfait de l'indicatif en français. Comme le note Anderson (1977, p. 41), cependant, «much of what goes on in morphology is exquisitely boring, since it is just here that most of what is idiosyncratic and unsystematic about languages is concentrated». Le fait qu'en anglais, le pluriel de *child* 'enfant' soit *children* et qu'en français, la racine du futur du verbe *aller* soit *ir-* illustre parfaitement le type d'idiosyncrasie dont la morphologie regorge. Les morphèmes flexionnels, leur réalisation et leur ordre relatif dans les langues naturelles donnent lieu à de très nombreux faits idiosyncratiques et, si l'on accepte la conception de la syntaxe de Chomsky, il est difficile de voir comment de tels faits pourraient trouver leur place dans une analyse syntaxique³. De ce point de vue, nous verrons que les marqueurs d'argument du FPI se comportent précisément comme des éléments affixaux et que leur génération et agencement ne peuvent être attribués à la composante syntaxique sans en augmenter dangereusement le pouvoir génératif.

Dans les sections qui suivent, nous nous pencherons sur la question du statut grammatical des marqueurs d'argument en FPI. Puisque nous assumons que statut affixal et comportement en termes de marqueurs d'accord ne vont pas nécessairement de pair, nous discuterons les critères morphophonologiques et morphosyntaxiques séparément. Nous verrons que si, au point de vue morphophonologique, tous les marqueurs d'argument du FPI ont un comportement uniforme, il n'en va pas de même quant à leur distribution syntaxique.

3. Arguments en faveur du statut affixal des marqueurs d'argument en français parlé

Alors que l'on pourrait s'attendre à ce qu'un siècle de recherche linguistique ait produit un consensus et, par conséquent, clos la question du statut des

³ Ouhalla (1991) a proposé que l'ordre des syntagmes flexionnels doit être soumis à des paramètres afin de prendre en compte ce type de variation. Le problème avec cette approche est que, si l'on force la syntaxe à prendre en compte toute la variation morphologique rencontrée dans les langues naturelles, cette «syntaxe» n'a alors plus rien de général.

marqueurs d'argument en français, on observe au contraire que deux factions irréductibles s'opposent toujours. D'une part, certains chercheurs maintiennent que les marqueurs de sujet du français sont des éléments syntaxiques indépendants qui occupent la position sujet et qui ne peuvent être doublés que par des syntagmes disloqués : c'est le cas, par exemple, avec Ashby (1977), Barnes (1985), Bès (1988), Campion (1984), Dufresne (1993) et Rizzi (1986). D'autre part, comme nous l'avons mentionné au tout début de cet article, nombre de linguistes reconnaissent le caractère non marqué en français parlé de phrases telles que *Pierre il aime la musique* et proposent une analyse où *il* est traité comme un marqueur d'accord préfixé au verbe et où *Pierre* est le sujet. Dans cette section, nous déterminerons si les différents marqueurs d'argument sont des affixes ou des clitiques. Dans la section 4, nous nous attaquerons à la question de la fonction syntaxique de ces marqueurs.

Plus précisément, dans cette section, nous discuterons (i) un certain nombre de combinaisons [clitique(s) + verbe] dont la forme idiosyncratique ne peut résulter de règles phonologiques ou syntaxiques générales et qui doit donc être générée dans la même composante morphologique qui produit des formes telles que *fut* pour le passé simple du verbe *être*, (ii) des lacunes dans les combinaisons de marqueurs d'accord ou entre marqueur d'argument et racine verbale de même que des changements d'ordre des marqueurs qui ne peuvent être attribués à aucune règle syntaxique, cf. Zwicky & Pullum (1983) concernant ces deux premiers critères, (iii) certains marqueurs pour lesquels des formes différentes sont générées selon que ces marqueurs apparaissent en position préverbale ou postverbale et (iv) l'obligation de répéter les marqueurs d'argument sur chaque verbe dans une construction coordonnée. Nous verrons que ce dernier phénomène découle directement du fait que, si ces marqueurs sont des affixes, les règles syntaxiques ne peuvent les manipuler.

3.1 Idiosyncrasies morphophonologiques

Il est bien connu que ce sont généralement les verbes les plus fréquemment utilisés qui parviennent à maintenir des paradigmes hautement irréguliers. Le verbe *être* représente souvent un cas frappant en ce qui concerne le nombre de formes irrégulières et, même, supplétives. Le FPI québécois (FPIQ) ne fait pas exception à cette généralisation. En effet, comme on peut voir en (1), la conjugaison de ce verbe au présent contient trois formes qui ne peuvent être dérivées à l'aide de règles phonologiques générales : *chus*, *ε* et *sont*.

- (1) chus on est
 t'es⁴ vous êtes
 y'est (i) sont
 ε/al est

i. En français québécois, *chus* est une réalisation très fréquente pour *je suis*, la 1^{re} personne singulier du présent de l'indicatif du verbe *être*, cf. Deshaies (1987, p. 176). Il est clair, cependant, que cette forme ne peut résulter de la combinaison syntaxique de *je* et *suis* suivie de l'application d'une règle phonologique régulière, puisqu'elle ne peut correspondre à la 1^{re} personne singulier du présent de l'indicatif du verbe *suivre*, qui doit être réalisée *je suis* ou *j'suis*, jamais **chus*.

(2) Moi chus né au mois d'août. (118-71 :209)⁵

ii. À la 3^e personne du féminin singulier au présent de l'indicatif, *elle est* est souvent réalisé par la simple voyelle ε et à l'imparfait, *elle était* est réalisé *était*, comme en (3)⁶.

- (3) a. ε née à St-Jérôme. (73-71 :013)
 b. Oui, était plus grosse. (73-71 :271)

iii. Pour la 3^e personne du pluriel au présent de l'indicatif, on observe que le marqueur de sujet n'est pas toujours présent en français parlé, de sorte que l'on entend fréquemment *sont* au lieu de *ils sont*, alors qu'il n'existe aucune règle phonologique qui efface systématiquement, ou de façon variable, la voyelle /i/ devant /s/ suivi de /ō/ ou d'une voyelle nasale (par exemple, *il semble* → **semble*, *il(s) songe(nt)* → **songe(nt)*).

(4) Sont plus smattes. (15-71:294)

⁴En fait, l'élision du [y] de *tu* ne peut être attribuée à une règle phonologique générale, cf. Miller (1991, p. 178), ce qui constitue un argument additionnel en faveur de l'analyse affixale puisqu'elle doit être formulée en termes de règle morphophonologique qui s'applique dans le contexte *tu* __ V: *t'imagines*, *t'oserais*, *t'avais*, etc.

⁵La plupart des exemples sont tirés des corpus Sankoff/Cedergren et Montréal 1984. Nous remercions Gillian Sankoff et Pierrette Thibault de nous avoir donné accès à ces enregistrements. La source des exemples est indiquée comme suit : numéro du locuteur - corpus (71 = Sankoff/Cedergren et 84 = Montréal 84) : numéro de compteur.

⁶La dérivation phonologique de ces formes n'est guère mystérieuse, puisque l'effacement de [l] dans les marqueurs d'argument est une règle bien connue du FPIQ, cf. Walker (1984) et qu'on peut poser la coalescence des deux voyelles en contact : [a] + [e] → [ε], mais le fait est, encore une fois, que ces règles ne s'appliquent pas de façon générale : *elle émet* → **emet*. Un phénomène semblable de coalescence se trouve aussi avec le verbe *avoir*:

(i) [a] *été opérée pour le foie voilà cinq ans* (15-71:B308)

On observe finalement en français québécois et ontarien la réalisation *m'as* comme équivalent de *je vais* lorsque le verbe *aller* est employé comme auxiliaire dans la formation du futur périphrastique, mais pas lorsque *aller* est employé comme verbe plein, cf. Deshaies (1987, p. 176-177) et Mougeon, Beniak & Valli (1988, p. 250).

- (5) a. M'as lire mon bréviaire. (15-71:635)
- b. Je vas plus à la messe. (15-71:462)
- c. *M'as plus à la messe.

Ces données concernant le verbe *être* et l'auxiliaire *aller*, de même que nombre d'autres idiosyncrasies discutées dans Miller (1991, p. 176-177) et Auger (1993, 1994) constituent un problème pour la position de Simpson & Withgott (1986, p. 169) selon laquelle les groupes clitiques, formés dans le lexique, ne sont attachés à leur hôte qu'au niveau de la syntaxe. Nous venons de voir que, contrairement à ce que prédisent Simpson & Withgott, les interactions et combinaisons idiosyncratiques se retrouvent aussi entre les groupes clitiques et leurs hôtes. À notre avis, le problème que nos données posent pour la généralisation de Simpson & Withgott illustre précisément le fait que les marqueurs d'argument du FPIQ ne sont pas des clitiques syntaxiques du type que l'on trouve en warlpiri et dans nombre de langues du monde, mais plutôt des éléments affixaux qui sont attachés à leur racine dans la composante morphologique.

3.2 *Lacunes combinatoires, ordre des clitiques et haplogogie*

Dans la section précédente, nous avons vu que certaines combinaisons [clitique + verbe] ne peuvent résulter de l'application de règles phonologiques générales et doivent donc être générées dans une composante morphologique. Dans cette section, nous discuterons le fait que les différences d'ordre qui affectent les clitiques accusatifs et datifs de différentes personnes ne peuvent être attribuées à des différences syntaxiques concernant les arguments verbaux. Nous verrons aussi que l'absence de certaines combinaisons, de même qu'un cas d'haplogogie, ne peuvent être attribués à des règles syntaxiques générales.

Comme en témoigne le grand nombre d'articles publiés sur le sujet de l'ordre des clitiques en français, cf., par exemple, Emonds (1975), Fiengo & Gitterman (1978), Herschensohn (1980), Morin (1975, 1979a, b, 1981) et Roegiest (1987), et dans les langues romanes en général, la tâche de rendre compte du placement des marqueurs d'argument par rapport au verbe et l'un par rapport à l'autre donne beaucoup de fil à retordre aux analyses syntaxiques.

En effet, pourquoi, en français standard, l'ordre respectif des pronoms accusatif et datif devrait-il être [datif + accusatif] lorsque le datif est de 1^{re} ou 2^e personnes, mais [accusatif + datif] lorsque le datif est de 3^e personne?

- (6) a. Elle me l'a dit.
 b. Elle te l'a dit.
 c. Elle le lui a dit.

Postuler une différence syntaxique entre les compléments indirects de 1^{re} et 2^e personnes d'une part et ceux de 3^e personne d'autre part ne semble guère prometteur puisque cette différence au niveau des clitiques n'entre en corrélation avec aucune autre différence entre les différents objets indirects; mais voir Uriagereka (1995) pour une solution de ce type.

Les choses se compliquent si l'on considère les verbes impératifs affirmatifs. Ici, tous les clitiques apparaissent en position postverbale, mais l'ordre postverbal est variable en français parlé avec les datifs de 1^{re} et 2^e personnes⁷ et invariable lorsque le datif est à la 3^e personne:

- (7) a. Dis-le-moi/Dis-moi-le.
 b. Dis-le-toi / Dis-toi-le.
 c. Dis-le-lui.

Même si de tels faits sont problématiques pour n'importe quel type d'approche linguistique, dans le sens qu'ils ne permettent jamais une solution particulièrement élégante, ils restent plus faciles à intégrer dans une composante morphologique où il est possible de lister un squelette morphologique réservé aux seuls impératifs dont le datif est de la 1^{re} ou 2^e personnes, par exemple – tout comme il est possible de spécifier que le pluriel de *child* 'enfant' est *children*.⁸ La difficulté que posent ces problèmes de placement est d'ailleurs reconnue explicitement par Sportiche (1992, p. 5), qui ne tente même pas de proposer une analyse syntaxique qui tienne compte de ces faits.

En ce qui concerne le datif de 3^e personne, il existe plusieurs variétés de FPI où il n'est pas possible de déterminer l'ordre respectif des morphèmes accusatif et datif. En effet, on observe dans ces formes un cas d'haplologie : *le/la/les lui* est réalisé *y* et *le/la/les leur* est réalisé *leur*; cf. Morin (1979a, p. 12):

⁷ La tendance à placer le marqueur datif avant l'accusatif est particulièrement forte dans les dialectes non standard, cf. Morin (1979b, p. 310).

⁸ Cette analyse synchronique n'empêche pas de considérer aussi une analyse diachronique et/ou dialectologique, qui saura sans doute apporter une réponse plus satisfaisante sur les raisons de l'ordre spécifique observé, cf. Tesnière (1959, p. 136-137), mais de telles considérations ne sauraient trouver place dans une analyse syntaxique ou morphologique synchronique.

- (8) a. Dis-y (= Dis-le-lui).
 b. Dis-leur (= Dis-le-leur).

On sait qu'il s'agit là d'un phénomène relativement superficiel et non d'un changement dans la sous-catégorisation du verbe *dire* puisque l'emploi d'un datif de 1^{re} ou 2^e personnes force l'emploi d'un pronom datif, comme nous l'avons vu en (6) et (7) ci-haut. Encore une fois, il n'y a donc aucune raison pour poser une différence au niveau syntaxique entre les formes *vous me le direz* et *vous y direz* et nous proposons qu'il est préférable de traiter ce fait à l'aide d'une règle morphologique; cf. Auger (1994) et Auger & Janda (1994).

Ce cas d'haplologie nous amène finalement à discuter brièvement le fait que toutes les combinaisons ne sont pas possibles en français, cf. Morin (1979a, p. 7). Par exemple, bien qu'il n'existe aucune raison syntaxique qui empêche de combiner un objet direct de 1^{re} personne et un objet indirect de 2^e ou 3^e personnes, de telles combinaisons ne peuvent s'exprimer à l'aide de marqueurs d'argument:

- (9) a. Elle me l'a présentée.
 b. *Elle lui m'a présentée.
 c. Elle m'a présentée à lui.
 d. *Elle me lui a présentée.

(9)a prouve que, morphologiquement, il est possible de combiner deux marqueurs d'objet sur le verbe *présenter* et (9)c démontre que, syntaxiquement, il est tout à fait possible de combiner le verbe *présenter* avec un accusatif de 1^{re} personne et un datif de 3^e personne, mais que c'est au niveau de la combinaison des marqueurs d'argument que les restrictions surviennent, cf. aussi Simpson & Withgott (1986, p. 173). Nous suggérons donc de rendre compte de ce phénomène à l'aide de règles morphologiques d'un type semblable à celle que nous devons proposer pour rendre compte de l'haplologie des marqueurs datif et accusatif de 3^e personne.

3.3 Variantes positionnelles

Notre dernier argument de caractère morphophonologique en faveur d'une analyse affixale des marqueurs d'argument en FPI a trait à deux types de constructions qu'on pourrait regrouper sous l'appellation d'inversion : l'inversion des clitiques sujets dans les questions et la postposition des clitiques objets avec les verbes impératifs. Nous verrons que les restrictions qui caractérisent l'inversion des clitiques sujets en FPIQ sont difficiles à exprimer à l'aide de règles syntaxiques, alors que ces faits trouvent une explication fort simple dans

une approche morphologique. En relation avec l'inversion des clitiques sujets en FPIQ, nous discuterons certains faits provenant du picard, du normand et d'autres dialectes romans pour lesquels une analyse affixale semble non seulement appropriée, mais nécessaire. Ces faits dialectaux nous amèneront enfin à traiter de la postposition des clitiques objets avec les verbes impératifs et à conclure que des marqueurs différents doivent être disponibles dans la grammaire et que ces différents marqueurs ne peuvent être insérés que dans certaines positions précises par rapport à la racine verbale.

3.3.1 Inversion des marqueurs de sujet

Alors que l'inversion des marqueurs de sujet semble avoir complètement disparu de plusieurs variétés de FPI européen, cf. Coveney (1989), Lambrecht (1981) et Zribi-Hertz (1994), cette construction est toujours attestée en français québécois et manitobain, cf. Picard (1992) et Rodriguez (1991), et dans certains variétés régionales en France, cf. Morin (1985). Sa distribution en FPIQ est cependant beaucoup plus restreinte qu'en français standard puisque seuls les marqueurs de 2^e personne peuvent apparaître en position postverbale et que l'on ne retrouve ces formes que dans les questions totales.

- (10) a. L'aimes-tu?
 b. L'aimez-vous?
 c. *Pourquoi l'aimes-tu?

On présume souvent que tous les déplacements sont syntaxiques et, qu'en conséquence, des affixes ne peuvent se déplacer, cf. Ashby (1977, p. 30) et Haiman (1991, p. 139). Pour rendre compte de l'inversion des clitiques sujets en français, on a donc proposé des règles syntaxiques déplaçant le sujet après le verbe ou le verbe avant le sujet, cf. Kayne (1972) et Rizzi & Roberts (1989), respectivement. Dans le cas du français standard, pour lequel ces règles ont été proposées, une telle approche syntaxique peut sembler appropriée puisque l'inversion s'y applique de façon à peu près régulière⁹. En FPIQ, cependant, il

⁹ Cf. toutefois Miller (1991, p. 176) à propos du fait qu'en français standard, l'inversion est difficile et parfois impossible à la première personne du singulier et Sportiche (1994, p. 18) pour des arguments concernant la génération morphologique des verbes tels que *parle-t-il*. Simpson & Withgott (1986, p. 170) sont d'opinion que les faits d'inversion des clitiques sujets en français ne forcent pas une interprétation affixale puisqu'il suffit de poser des variantes postverbales [e3] pour la 1^{re} personne du singulier et *t'il(s)/t'elle(s)* pour la 3^e personne. Comme le fait remarquer Miller (communication personnelle), ces auteures ne semblent cependant pas conscientes que de nombreuses restrictions gouvernent le recours à l'inversion de la première personne du singulier, restrictions qui favorisent une analyse affixale plutôt que syntaxique.

n'est pas si certain que l'approche syntaxique soit la bonne puisqu'il est nécessaire de restreindre l'application de la règle aux seuls marqueurs de 2^e personne, ce qui n'est guère facile dans le cas d'une règle syntaxique. S'il était possible de prouver que les marqueurs de sujet de 2^e personne n'appartiennent pas au même paradigme que les autres marqueurs de sujet et qu'ils appartiennent donc à une catégorie différente, cela pourrait rendre compte de l'application limitée de la règle d'inversion. Une telle approche s'avère cependant injustifiée pour le FPIQ.

Le même problème se pose en ce qui a trait aux marqueurs de sujet de certaines variétés romanes du nord de l'Italie. En effet, ainsi qu'il est bien connu depuis les travaux de Renzi & Vanelli (1983) et Rizzi (1986), plusieurs dialectes du nord de l'Italie sont caractérisés par le «redoublement du sujet» : dans ces variétés, les clitiques sujets accompagnent tous les verbes conjugués, qu'un sujet lexical soit présent ou non. Il est donc communément admis que ces marqueurs de sujet ne comptent pas comme sujets véritables, mais qu'ils sont plutôt une forme de désinence, un type de marqueur d'accord de sujet. Or, dans un certain nombre de ces dialectes, les marqueurs de sujet ont tout de même conservé la possibilité d'être réalisés en position postverbale dans les interrogations. C'est le cas du veneto et du pontemolese, ainsi que de plusieurs variétés de frioulan, cf. Renzi & Vanelli (1983) et Iliescu (1972). La question qui se pose alors est la même que celle qui se pose pour les variétés de français qui conservent l'inversion des clitiques sujets : si l'évidence en faveur d'une analyse affixale est par ailleurs tout à fait convaincante, doit-on laisser ce seul critère de la mobilité apparente des marqueurs de sujet nous empêcher de postuler une telle analyse? C'est-à-dire, doit-on proposer des analyses complètement différentes pour les FPI de France et du Québec sur la seule base du placement des clitiques sujets dans les questions totales de seconde personne? À notre avis, la réponse est non.

Cette décision de ne pas traiter tous les cas où il y a inversion apparente entre le verbe et le clitique sujet à l'aide d'une règle de mouvement syntaxique est renforcée par la prise en compte de certaines variétés linguistiques où il est difficile, voire même impossible, de postuler qu'une règle de mouvement est à la base des structures d'inversion des clitiques sujets. Par exemple, en franco-provençal, le sujet peut être représenté à la fois par un clitique préverbal et un clitique postverbal dans les structures interrogatives, ainsi que nous pouvons le voir en (11) plus bas; cf. Olszyna-Marzys (1964, p. 28) et Roberts (1991, p. 307). Roberts (1991) propose quand même une règle de déplacement du verbe pour de telles structures, mais il doit se résoudre à générer deux pronoms

sujets entre lesquels le verbe vient se placer. Un précédent existe donc où des marqueurs de sujet doivent être générés dans deux positions différentes.

(11) *n en nó unkó de pale?* (Olszyna-Marzys, 1964, p. 28)

‘1pl avons 1pl encore de paille’ = ‘Avons-nous encore de la paille?’

Certaines variétés romanes où des marqueurs différents apparaissent en positions préverbale et postverbale nous forcent aussi à générer les marqueurs de sujet préverbaux et postverbaux indépendamment. En effet, dans ces cas, la correspondance entre les deux ensembles de marqueurs ne peut être dérivée à l’aide de règles phonologiques et il devient donc nécessaire de lister chaque entrée dans la composante morphologique. Par exemple, comme on peut le voir en (12) plus bas, en moyen picard, l’emploi de la forme accentuée du marqueur sujet de 1^{re} personne du singulier est réservé à la position postverbale alors que la situation inverse caractérise la 1^{re} personne du pluriel; enfin, la même forme *vous* du marqueur sujet de 2^e personne du pluriel est employée en positions préverbale et postverbale. Il n’est donc pas possible de postuler une règle phonologique dérivant la forme tonique à partir de la forme atone, ou vice-versa¹⁰.

(12) Préverbal	Postverbal	(Flutre, 1970)
je/ej/jé/j’	je/jou	
nos/nous/os	ne	
vos/vous/os	vous	

Comme le remarquent Bès (1988) et Sportiche (1994, p. 18), il existe en français standard un marqueur de sujet qui doit être affixé au verbe avant insertion lexicale : il s’agit précisément de *-t-il/-t-elle* dans l’inversion du clitique sujet et dans l’inversion complexe. En effet, bien que l’origine diachronique de ce /t/ intervocalique soit évidente, cf. Foulet (1921, p. 269-270), Sportiche reconnaît qu’il n’est pas possible pour la syntaxe synchronique de générer le *t* qui est inséré dans les cas où il ne fait pas déjà partie de la morphologie flexionnelle du verbe, comme dans les exemples suivants :

- (13) a. Parle-t-elle?
 b. Mange-t-il?

Finalement, nous allons brièvement discuter deux cas où la présence d’un marqueur de sujet postverbal crée des changements dans le verbe auquel il est

¹⁰ Le même type de problème se présente pour la variété moderne de picard parlée en Somme, de même que pour le français de Pontarlier, dans le Jura français, cf. Auger (à paraître *a*).

attaché qui ne sauraient découler d'une analyse purement syntaxique de l'inversion des clitiques sujets. Premièrement, en normand, le marqueur de 2^e personne du pluriel remplace carrément le suffixe verbal *-ez* dans les formes interrogatives, cf. de Beaucoudrey (s.d., p. 70-71):

- (14) a. aim'ous (= aimez-vous)
 b. aur'ious (= auriez-vous)

Et, deuxièmement, la présence d'un marqueur de sujet singulier en position postverbale en frioulan affecte la longueur de la voyelle de la racine verbale, ainsi que l'on peut le voir dans les exemples suivants de Benincà (1994):

- | | | | |
|--------------|------------|-----------|-----------|
| (15) o vjo:t | vjodio? | o vjodin | vjodino? |
| tu vjo:ts | vjodis-tu? | o vjodé:s | vjode:zo? |
| al vjo:t | vjodel? | e vjòdin | vjodino? |

Nous sommes donc d'accord avec Bès (1988), Huot (1987), Morin (1979c) et Safir (1982) que les faits d'inversion des clitiques sujets ne forcent nullement une analyse en termes de déplacement syntaxique. Au contraire, les faits décrits ici indiquent clairement la nécessité de faire intervenir une composante morphologique dans la génération des marqueurs de sujet postverbaux. Dans Auger (1994, à paraître *a*), nous proposons une analyse processuelle où les verbes conjugués à la 2^e personne qui portent le trait [interrogatif] ont la possibilité d'être réalisés avec un marqueur de sujet postverbal.

3.3.2 Postposition des marqueurs d'objet dans les impératifs

Les impératifs constituent l'autre type de construction où des marqueurs d'argument, les marqueurs d'objet cette fois, peuvent apparaître en position postverbale en français. Tout comme l'inversion des clitiques sujets, ce phénomène reçoit généralement un traitement syntaxique dans la littérature. Dans l'analyse de Rooryck (1992), le verbe impératif monte jusqu'à C⁰, mais il ne peut entraîner les marqueurs d'objet avec lui, car cela occasionnerait une violation du principe des catégories vides. Ce mouvement du verbe seul explique donc l'ordre [verbe + clitique(s)]. En français standard, ce mouvement jusqu'à C⁰ est bloqué par la présence d'un élément négatif, de sorte que seuls les impératifs non négatifs ont leurs clitiques objets en position postverbale:

- (16) a. Donne-le-moi.
 b. Ne me le donne pas.

En FPIQ, par contre, les marqueurs d'objet apparaissent toujours en position postverbale, que l'impératif soit négatif ou non:

- (17) a. Donne-moi-le.
 b. Donne-moi-le pas¹¹.

Même si l'approche syntaxique de Rooryck dérive correctement les faits concernant le placement des clitiques par rapport au verbe dans les phrases impératives, l'analyse ne peut s'en tenir là. En effet, comme le démontre le tableau suivant, plusieurs formes préverbales et postverbales diffèrent et ces différences ne sont pas le résultat de règles phonologiques générales.

Tableau 1

ccccc	Position préverbale	Position postverbale
1sg accusatif et datif	<i>me</i>	<i>moi</i>
2sg accusatif et datif	<i>te</i>	<i>toi</i>
3sg masc. accusatif	<i>le</i>	<i>le</i> (avec [ə] ou [e])
3sg fém. accusatif	<i>(l)a</i>	<i>la</i>
réflexif	<i>se</i>	—
datif et locatif	[i], [j]	[zi]
partitif et génitif	[ā], [nā], [nn]	[ā], [zā]
1pl accusatif et datif	<i>nous</i>	<i>nous</i>
2pl accusatif et datif	<i>vous</i>	<i>vous</i>
3pl accusatif	<i>(l)es</i>	<i>les</i>
3pl datif	[lœʁ], [lø], [løz]	[lœʁ], [lø], [løz]

¹¹ Nous aimerions mentionner ici une différence intéressante entre les français informels de Paris et du Québec : dans les deux cas, le *ne* négatif est souvent absent, mais les marqueurs d'objet apparaissent en position préverbale dans les impératifs négatifs du FPI parisien, alors qu'en FPIQ, ils sont en position postverbale:

- (i) a. T'en fais pas. R. Queneau (1959) *Zazie dans le métro*, Paris, Gallimard, Folio 103, p. 17
 b. Fais-toi-z-en pas. (FPIQ)

L'analyse de cette différence est susceptible de différer grandement, selon que l'on adopte

Si l'on considère seulement les formes des deux premières personnes, au singulier et au pluriel, on pourrait être tenté de suggérer une analyse (morpho)phonologique qui prend en compte l'accent tonique : si la forme atone comporte un [ə], ce [ə] devient [wa] sous l'accent final de mot du groupe verbal. Cette analyse s'avère pourtant inadéquate. Premièrement, ce n'est pas toujours sous l'accent que l'on obtient *moi* et *toi* puisque ces formes n'apparaissent pas nécessairement en position finale, comme on l'a vu en (17) ci-haut. Deuxièmement, cette règle ne s'applique pas à *le*, qui reste [lə] ou devient [le] en position postverbale¹². Si l'on considère maintenant le marqueur *en*, on constate que, malgré qu'il n'existe *a priori* aucune raison pour exclure l'emploi de [nã] en position postverbale, c'est [zã] qui est employé dans cette position. Ce même [z] apparaît d'ailleurs aussi dans la version postverbale du marqueur *y*, cf. Morin (1979a, p. 16), pour des arguments concernant l'attachement du [z] au clitique qui suit plutôt qu'au verbe qui précède. Comme le suggèrent Miller (1991, p. 178) et Morin (1979c), il est donc nécessaire de faire appel à une composante morphologique où les marqueurs d'argument sont générés avec des indications claires de leur positionnement par rapport à la racine verbale.

En fait, ces faits concernant les formes spéciales des marqueurs d'objet postverbaux constituent un problème pour l'approche syntaxique de Rooryck (1992). En effet, pour lui, le verbe impératif monte jusqu'à C⁰ parce que c'est là que se situe la vraie morphologie impérative. Les marqueurs d'objet apparaissent en position postverbale parce qu'ils restent derrière, dans Agr-S⁰. Or, Rooryck traite le [z] de liaison qui est inséré entre les clitiques postverbaux dans des exemples du type *Donne-lui-/z/-en* comme de la morphologie impérative. Le problème qui se pose alors est de savoir comment la morphologie

une approche morphologique ou syntaxique. En effet, une approche morphologique attribuera probablement l'ordre québécois à une régularisation du paradigme impératif, alors que l'approche syntaxique devra vraisemblablement poser deux statuts différents pour le *ne* qui est absent. Par exemple, il est possible que l'élision de *ne* en français parisien soit attribuable à une règle phonologique de surface, de sorte qu'au niveau de la structure syntaxique *ne* est présent comme tête du syntagme négatif et qu'il bloque ainsi le mouvement de la forme impérative à C⁰. En français québécois, où *ne* n'est réalisé que dans 0,5% des cas, cf. Sankoff & Vincent (1980, p. 299), il serait par contre plausible de postuler que *ne* n'est pas présent dans la structure syntaxique, permettant ainsi au verbe de monter jusqu'à C⁰ dans tous les impératifs.

Notons cependant que l'ordre (i)b est aussi possible en FPI parisien; cf. Bauche (1951, p. 109).

¹² On constate de plus que la règle d'effacement de [l] qui s'applique à *la* et *les* n'affecte ces éléments que lorsqu'ils apparaissent en position préverbale, mais, cette fois-ci, une explication phonologique qui prend en compte l'accentuation des marqueurs d'objet semble possible; cf. Walker (1984, p. 139).

impérative qui se situe dans C⁰ peut être réalisée sur des clitiques qui restent dans AGR-S⁰. De plus, si la seule différence entre les verbes impératifs et les autres verbes conjugués concerne la position finale du verbe, l'analyse de Rooryck peut difficilement rendre compte des différences d'ordre des clitiques préverbaux et postverbaux discutées dans la section 3.2. Une analyse qui traite *Donne-lui-/z/-en* comme un mot et postule des formes différentes pour les marqueurs d'accord selon qu'ils apparaissent en position préverbale ou postverbale évite cette difficulté.

3.4 Coordination

Au niveau morphosyntaxique, une autre différence entre clitique et affixe concerne la nécessité de répéter les affixes, mais pas les clitiques, sur chaque membre d'une structure coordonnée. En effet, comme le note Miller (1991, p. 157 et 1992), l'hypothèse lexicaliste prédit que la syntaxe ne peut effacer les affixes, ce qui l'amène à conclure : «in cases where repetition is obligatory on each conjunct, then the item is necessarily an affix and cannot be a postlexical clitic.» Le FPI, où l'on doit répéter les clitiques sujets sur chaque verbe, se distingue donc du français dit standard sur ce point :

- (18) a. Je mange du pain et bois du vin. (français standard)
 b. Je mange du pain pis je bois du vin. (FPIQ)

Sauf dans de très rares cas impliquant des verbes entre lesquels il existe des liens très serrés (comme en (20) ci-dessous), il est aussi nécessaire de répéter les marqueurs d'objet sur chaque membre d'une construction coordonnée. Sur ce point, le FPI se comporte exactement comme le français standard:

- (19) a. Jean l'aime bien et le considère très intelligent. (français standard)
 b. Jean il l'aime ben pis il le considère ben intelligent. (FPIQ)

(20) Je lui dis et/pis redis qu'il s'était trompé.

Cette impossibilité de laisser tomber le marqueur de sujet dans (18b) s'ajoute aux arguments morphophonologiques discutés dans les sections 3.1-3.3 et constitue donc un argument additionnel en faveur d'une analyse affixale. Mais qu'en est-il du statut de marqueur d'accord? C'est cette question que traite la prochaine section sur les arguments morphosyntaxiques.

4. Différences dans le statut morphosyntaxique des marqueurs d'argument

Dans la section précédente, nous avons passé en revue plusieurs arguments de nature morphologique, morphophonologique et même morphosyntaxique qui soutiennent une analyse affixale des marqueurs d'argument en FPIQ. De ce point de vue, nous n'avons fait aucune distinction entre les marqueurs de sujet et les marqueurs d'objet : tous sont de véritables affixes et doivent être générés sur le verbe par des règles morphologiques avant qu'ait lieu l'insertion lexicale. Dans cette section, nous allons voir que ces deux types d'éléments se comportent toutefois de façon fort différente au niveau syntaxique. En effet, alors que les marqueurs de sujet se comportent comme de véritables marqueurs d'accord, de sorte qu'on les retrouve dans tous les contextes syntaxiques où des marqueurs d'accord du sujet sont attendus, ils n'en va pas de même des marqueurs d'objet.

Le premier critère, qui concerne la position des syntagmes redoublés, démontre que, si les sujets redoublés sont de véritables sujets, forçant l'analyse des marqueurs de sujet comme éléments n'ayant pas le statut d'argument, les objets redoublés ont plutôt tendance à fonctionner comme des éléments disloqués que comme de vrais objets. Cette analyse sera confirmée par les faits observés dans les propositions relatives, où les marqueurs de sujet sont si régulièrement utilisés qu'une analyse en termes de pronoms résomptifs n'est guère plausible, mais où la rareté des marqueurs d'objet peut être précisément attribuée à leur caractère résomptif.

4.1 Redoublement et ordre des mots

La similarité fonctionnelle qui a été observée entre les marqueurs de sujet du français et les suffixes marqueurs d'accord de langues à sujets nuls comme le latin est encore plus frappante lorsque l'on constate la haute fréquence du redoublement des sujets en FPI. Cette structure, qui, rappelons-le, contient à la fois un sujet lexical et un marqueur de sujet, est illustrée en (21):

- (21) a. Les maringouins ils me suivent. (108-71:036)
 b. Les rues en arrière elles étaient pas bâties. (30-71:113)

Bien, qu'en surface, ces constructions ressemblent fort à des cas de dislocation à gauche, il est généralement admis qu'une telle analyse ne peut être toujours correcte en ce qui concerne les sujets du FPI. Nous ne nions pas que, dans certains cas, lorsque les conditions prosodiques et pragmatiques qui

caractérisent la dislocation sont réunies, des phrases comme celles en (21) puissent être interprétées comme de vraies dislocations, cf. Hulk (1986, p. 116). Mais nous maintenons que la plupart des cas de redoublement des sujets ne peuvent être ainsi interprétés. Les critères qui imposent cette conclusion sont variés. Nous les mentionnerons rapidement sans entrer dans les détails puisqu'il s'agit surtout d'aspects de la syntaxe du FPI qui ont été amplement discutés dans la vaste littérature sur cette question.

- i) L'absence de pause entre le sujet lexical et le reste de la phrase que l'on observe en FPI n'est guère caractéristique de la dislocation; cf. Bally (1932, p. 300), Hirschbühler (1971 p. 29), Huot (1987, p. 161), Kaiser (1994, p. 133) et Moignet (1965, p. 147-148).
- ii) Le redoublement des sujets est utilisé avec une telle fréquence qu'il semble avoir remplacé le schéma de base SVO. Par exemple, Champion (1984, p. 219) a trouvé que 96,4% des sujets lexicaux des adolescents de Villejuif, en banlieue de Paris, étaient redoublés. Sankoff (1982, p. 85) a observé que, dans l'usage de deux locutrices marseillaises, plus de 80% de leurs sujets lexicaux étaient repris par des marqueurs de sujet. Finalement, dans une étude préliminaire du corpus Sankoff/Cedergren de Montréal, Auger (1991) rapporte que deux sujets redoublaient entre 70 et 76% de leurs sujets nominaux. On constate de plus une absence de motivation pragmatique dans un très grand nombre de cas, ce qui ne sied guère à une analyse en termes de dislocation.
- iii) Dans les études génératives de type Principes et Paramètres, le redoublement des quantifieurs constitue le critère le plus décisif lorsqu'il s'agit de choisir entre une analyse en termes de dislocation et une analyse en termes de redoublement ou d'accord. En effet, puisque la dislocation est impossible avec de vrais quantifieurs, si l'on retrouve de tels exemples et que ceux-ci ne peuvent recevoir une interprétation spécifique, c'est qu'on a véritablement affaire au redoublement. Comme le démontrent les exemples suivants, les sujets quantifiés sont souvent redoublés dans le corpus Sankoff/Cedergren; cf. aussi Ossipov (1992) pour le FPI de la ville de Québec et Hulk (1986) pour le FPI européen:
 - (22) a. En campagne, quand quelqu'un il dansait. (118-71:534)
 - b. Toute la famille elle se rassemblait aux mêmes places. (118-71:461)
 - c. Tsé un enfant il arrive pis il te pose une question. (50-71)
 - d. Pis un prêtre catholique il peut pas se marier. (118-71:B268)
- iv) Les sujets redoublés se retrouvent souvent à la droite plutôt qu'à la gauche des mots *wh*-et des complémenteurs, cf. Hulk (1986, p. 116) et l'interpré-

tation de tels sujets diffère nettement de celle des sujets qui apparaissent à la gauche du complémenteur ou du mot interrogatif, puisque seuls les seconds sont nécessairement interprétés comme disloqués. Ce contraste est illustré par les paires de phrases suivantes tirées de Roberge (1990, p. 94):

- (23) a. Il a fallu que maman elle aille travailler sur la ferme.
 b. Il a fallu, maman, qu'elle aille travailler sur la ferme.
- (24) a. Je me souviens quand la petite fille du voisin elle s'est noyée.
 b. Je me souviens, la petite fille du voisin, quand elle s'est noyée.
- v) Lorsque l'on a un sujet redoublé et un complément disloqué à gauche dans une même phrase, l'ordre respectif de ces constituents joue un rôle crucial dans l'interprétation de la phrase. En effet, si le sujet précède l'objet, alors les deux syntagmes doivent représenter de l'information déjà connue à laquelle une certaine emphase ou un certain contraste est attribué, alors que si le sujet suit l'objet, seul l'objet doit recevoir cette interprétation pragmatique spéciale, ainsi qu'on peut le voir dans les exemples suivants:
- (25) a. Son chum_j, Claire_i elle_i l'_j'aime.
 b. Claire_i, son chum_j elle_i l'_j'aime.

Ces faits établissent clairement le statut non argumental des marqueurs de sujet en FPIQ en même temps qu'ils établissent le rôle de sujet du syntagme lexical redoublé. Puisque nous avons démontré dans la section précédente que tous les marqueurs d'argument du français parlé sont en fait des affixes, il y a maintenant lieu de se demander si le redoublement affecte aussi les marqueurs d'objet. Comme on le voit dans les exemples en (26), tous les types de compléments permettent la cooccurrence d'un complément lexical et d'un marqueur d'objet en FPIQ. La question est alors de savoir si de tels exemples doivent être analysés en termes de dislocation à droite, en suivant la tradition établie pour le français ou, plutôt, en termes de redoublement de l'objet, comme Jaeggli (1986) et Suñer (1988) l'ont proposé pour les objets de l'espagnol et Dobrovie-Sorin (1990), pour le roumain.

- (26) a. Moi qu'est-ce qui **les** intéresse **les garçons**, c'est les... le sport là. (15-71:119)
 b. Le climat **y** faisait pas à **son père**. (épouse, 118-71:231)
 c. ... venu à boutte de s'**en** débarrasser **de son journal**. (15-71:601)
 d. Puis **en** avoir eu **des enfants**, madame... (108-84:549)
 e. Là j'**y** vas plus à **Santa-Cabrini**. (118-84:254)
 f. Elle a été obligée de s'**en** aller ma soeur **de sur la terre** elle. (118-71:257)

En dépit de l'existence de toutes ces phrases en FPIQ, il nous semble que Körner (1983) a eu raison de rejeter l'existence d'une conjugaison objective en français. Pour le FPI, cette conclusion nous semble dictée par les faits suivants:

- i) La fréquence de redoublement impliquant des fonctions autres que le sujet est assez limitée pour la plupart des locuteurs. En effet, trois des quatre locuteurs de l'étude d'Auger (1991) redoublent leurs objets dans des proportions de moins de 15%. Un seul locuteur atteint des proportions de 39% de redoublement avec les compléments indirects et 29% avec *en* partitif. Ces proportions sont toutefois nettement inférieures aux 70-75% de redoublement des sujets pour les deux locuteurs chez qui les marqueurs de sujet se comportent le plus clairement comme des marqueurs d'accord. Pour le français européen, Kaiser (1994) rapporte qu'environ 10% des objets lexicaux sont redoublés. De telles fréquences paraissent tout à fait typiques pour des constructions à valeur pragmatique spéciale telles que les dislocations.
- ii) Les compléments redoublés présentent une forte tendance à exprimer un référent déjà nommé ou accessible dans la situation extralinguistique (c'est-à-dire «old information», selon la terminologie de Prince 1981) et chaque exemple est attribuable à un contexte pragmatique particulier (emphase, contraste, etc.), ce qui, encore une fois, est caractéristique des constructions disloquées¹³.
- iii) On ne trouve pas ou très peu de cas de redoublement des objets avec des quantifieurs.
- iv) Dans le cas des objets directs, le complément redoublé a tendance à apparaître dans une position qui semble être à l'extérieur du syntagme verbal plutôt que dans la position où sont habituellement générés les compléments.

(27) a. Pis ils l'ont sacré dans le canal **le char**. (108-84:312)

b. ?*Pis ils l'ont sacré **le char** dans le canal.

(28) a. Elle l'a donné à Jean **mon diplôme**.

b. *Elle l'a donné **mon diplôme à Jean**.

En ce qui concerne la position des compléments prépositionnels, par contre, les exemples suivants montrent qu'ils peuvent se placer dans une position qui semble à l'intérieur du syntagme verbal et que, lorsqu'ils apparaissent dans

¹³ Le fait que le redoublement des objets soit limité aux syntagmes définis ne compte cependant pas comme un argument contre une analyse en termes de redoublement ou d'accord puisque, parmi les langues qui possèdent une conjugaison objective, on en trouve où l'accord est possible seulement avec les compléments définis; voir, par exemple, Marác (1987) à propos du hongrois et Wald (1979) à propos du zoulou.

cette position, leur interprétation est relativement neutre au point de vue pragmatique:

- (29) a. Ils en ont pas mal de pouvoir les syndicats dans le moment. (118-71:B184)
 b. *Ils en ont les syndicats pas mal de pouvoir dans le moment.
- (30) a. Si ça lui fait plaisir à elle de faire sa lessive elle-même.
 R. Queneau (1959) *Zazie dans le métro*,
 Paris, Gallimard, Folio 103, p. 40
 b. *Si ça lui fait plaisir de faire sa lessive elle-même à elle.
 c. Si ça lui fait plaisir de faire sa lessive elle-même, elle.
- (31) a. Elle en mange souvent des pommes, Marie.
 b. Elle en mange souvent, Marie, des pommes.
- (32) a. Elle a été obligée de s'en aller ma soeur de sur la terre elle. (118-71:257)
 b. Elle a été obligée de s'en aller de sur la terre ma soeur.

Si nous avons raison de considérer que ces faits concernant l'ordre des syntagmes postverbaux reflètent une différence structurale dans la position des arguments verbaux, il semblerait donc que la grammaticalisation des marqueurs d'argument prépositionnel comme marqueurs d'accord soit plus avancée que celle des marqueurs d'objet direct. De ce point de vue, le FPI se comporterait donc comme une langue romane typique. En effet, en espagnol, cf. Jaeggli (1986) et Suñer (1988), par exemple, l'accord avec les compléments indirects se retrouve dans tous les dialectes, incluant l'espagnol standard, à différents stades de grammaticalisation, alors que l'accord avec les objets directs est limité au porteño, la variété d'espagnol parlée à Buenos Aires. Les caractéristiques du redoublement en roumain sont à peu près identiques à celles décrites pour l'espagnol : avec les objets indirects, aucune restriction ne s'applique, alors qu'avec les objets directs, l'objet redoublé doit nécessairement être interprété comme spécifique; cf. Dobrovie-Sorin (1990). Dans les dialectes du nord de l'Italie, on retrouve aussi le redoublement des clitiques avec les objets indirects exclusivement; cf. Suñer (1992, p. 656) qui attribue à Cordin (1989) l'observation que le redoublement est obligatoire avec les objets indirects en trentino.

4.2 Relatives

Dans la section précédente, nous avons vu qu'il existe, au niveau syntaxique, plusieurs raisons pour analyser les marqueurs de sujet et les marqueurs d'objet différemment. En effet, si le redoublement des sujets est extrêmement

fréquent dans la langue parlée, le redoublement des objets est beaucoup moins répandu et semble soumis à des conditions plus strictes que le redoublement des sujets. Dans cette section, nous allons examiner une autre différence entre les deux types de marqueurs qui semble confirmer leur statut syntaxique distinct : leur emploi «résomptif» dans les propositions relatives. Nous verrons, en effet, que l'emploi des marqueurs de sujet est fréquent chez certains locuteurs et qu'une analyse en termes de pronoms résomptifs ne peut adéquatement rendre compte de ces faits. L'emploi «résomptif» des marqueurs d'objet est par contre beaucoup plus conforme à ce que l'on attend de véritables éléments résomptifs.

Le FPI a recours à trois stratégies principales dans la formation des propositions relatives : (i) l'extraction simple, (ii) l'emploi d'un *que* passe-partout et (iii) la stratégie résomptive. Nous allons maintenant décrire brièvement et illustrer chaque stratégie.

- i) L'extraction simple : il s'agit là de la seule stratégie permise par le français standard, qui place en début de proposition relative un pronom relatif ou un complémenteur correspondant à l'élément extrait, alors qu'une trace invisible correspond à l'élément extrait à l'intérieur de la relative. En FPI, cette stratégie est normalement utilisée pour les relatives dont l'élément extrait est l'objet direct, elle est souvent utilisée lorsque le sujet est extrait et elle est parfois employée dans les relatives locatives.
- (33) a. Toutes les affaires qu'ils disent. (19-71:361)
 b. L'ancienne route qui permettait de traverser Mont-Royal. (73-71:243)
 c. Je loue à un endroit où on devait d'ailleurs aller 5 années consécutives. (73-71:311)
- ii) *Que* passe-partout : En surface, la seule différence entre ce type de relativisation et l'extraction simple concerne l'élément introducteur de la proposition relative. Au lieu d'avoir un pronom relatif dont le cas correspond à celui de l'élément relativisé, le complémenteur *que* est employé dans tous les types de relatives, peu importe la fonction de l'élément relativisé.
- (34) a. J'ai des voisins (que)¹⁴ je parle temps en temps. (15-84:068)(que = à qui)
 b. Des cahiers de classe là qu'on... qu'on se servait plus (118-71:494) (que = dont)
 c. L'année (que) j'm'ai mariée. (15-71:213)(que = où)
 d. Les anciennes places que j'restais c'est encore là. (118-71:B106)(que = où)

¹⁴ Un *que* entre parenthèses n'a pas été prononcé. Ces cas sont attribuables au fait que le FPIQ possède une règle d'effacement variable du *que* complémenteur; cf. Martineau (1985) et Sankoff (1980).

iii) Stratégie résomptive : Finalement, lorsque *que* passe-partout est employé, il est possible de rendre explicite la fonction de l'élément relativisé en ayant recours à un élément pronominal, comme en (35), ou prépositionnel, comme en (36), à l'intérieur de la relative.

- (35) a. Moi j'étais une personne que j'avais pas tellement d'amis. (15-71:134)
 b. Parce que... j'en ai connu moi, que... bien nous-autres, aujourd'hui, on les déteste pas. (2-71:395)
 c. C'est un petit gars que n'importe qui s'adaptait à lui. (51.135; Lefebvre & Fournier 1978, p. 275)
- (36) a. C'est une revue qu'il y a aucune annonce dedans. (Lefebvre & Fournier, 1978, p. 275)
 b. C'est un conducteur que je me fierais plus dessus. (Lefebvre & Fournier, 1978, p. 275)
 c. La fille que je sors avec est correcte. (Bouchard 1982, p. 225)

Bien que cet inventaire des constructions relatives en FPIQ soit adéquat d'un point de vue qualitatif, il appelle toutefois une importante remarque quantitative en ce qui concerne la stratégie résomptive : à l'exception de la fonction sujet, les éléments résomptifs sont rares dans le corpus Sankoff/Cedergren, ce qui explique que nous ayons dû recourir à d'autres études sur les relatives du français québécois afin d'illustrer chaque type. À notre avis, la rareté des marqueurs d'objet en position résomptive n'est pas due uniquement au fait que les relatives objets sont tellement plus rares que les relatives sujets; elle reflète aussi la différence de statut syntaxique que nous avons postulée pour les marqueurs de sujet et d'objet en proposition indépendante. C'est-à-dire que nous émettons l'hypothèse que les marqueurs de sujet dans des constructions relatives du type illustré en (35) ci-haut et dans les exemples supplémentaires en (37) ne sont pas des éléments résomptifs, mais plutôt des marqueurs d'accord affixaux.

- (37) a. J'en ai trop vu de ma mère qu'elle a enduré pis enduré pis enduré. (15-71:234)
 b. Ben il y a le métro que ça a changé beaucoup. (15-71:389)
 c. J'en ai une autre qu'elle est veuve aujourd'hui. (15-71:B067)

Une analyse en termes de pronoms résomptifs de ces phrases n'apparaît pas comme la meilleure solution pour des raisons à la fois intralinguistiques et panlinguistiques. D'abord, si l'on trace l'histoire des constructions relatives depuis l'ancien français, on constate que les pronoms résomptifs ont toujours été employés de façon plus ou moins constante dans les différentes fonctions

obliques, mais que leur emploi en fonctions sujet et objet direct est soit inexistant, soit extrêmement rare, cf. Auger (1995). Si l'on analyse les marqueurs sujets des relatives sujets comme des pronoms résomptifs, le système du français parlé moderne représenterait donc une innovation importante. Il s'agit là, toutefois, d'une objection très faible et, si c'était la seule, il serait bien difficile de rejeter l'analyse résomptive. Beaucoup plus sérieuse, par contre, est l'objection qui reproche à l'analyse résomptive d'ignorer tout à fait l'ensemble du système des marqueurs d'argument et de proposer une explication qui consiste à traiter les relatives dans une sorte de vacuum. En effet, comment ignorer le parallèle qui se dessine entre l'emploi des marqueurs de sujet dans les propositions indépendantes et subordonnées et leur emploi dans les relatives?

Nous allons donc explorer la possibilité que cette approche soit la bonne et que l'emploi fréquent des marqueurs de sujet ne soit pas attribuable au contexte relatif. Deux analyses différentes prédisent des systèmes relatifs distincts. D'une part, si l'on émet l'hypothèse que les relatives du français québécois sont formées par la simple insertion d'un complémenteur au début d'une proposition matrice sans qu'aucune extraction ne soit impliquée, on prédit que l'emploi de tous les marqueurs d'argument sera parallèle à ce qu'on observe dans les propositions matrices; cf. Sankoff & Tarallo (1987). D'autre part, si l'on part de l'hypothèse que les marqueurs de sujet en français québécois sont en fait des affixes marqueurs d'accord et que ceux-ci sont les seuls marqueurs d'argument qui soient complètement grammaticalisés, on prédit que les marqueurs de sujet seront les seuls marqueurs d'argument à être employés de façon régulière dans les propositions relatives.

Étant donné que les marqueurs d'objet direct ne sont presque jamais présents dans les relatives objets et qu'il n'existe par ailleurs aucune tendance à effacer ces éléments en proposition non relative¹⁵, l'hypothèse du manque d'extraction et de la correspondance directe entre l'emploi des marqueurs d'argument en propositions relatives et non relatives ne peut donc être retenue. L'hypothèse de la grammaticalisation des marqueurs de sujet fait cependant les bonnes prédictions. En effet, si les marqueurs de sujet sont de véritables affixes marqueurs d'accord, on s'attend à ce qu'ils soient présents sur tous les

¹⁵ Il existe une compétition entre les marqueurs d'accord affixal et le pronom indépendant *ça* en français québécois et ontarien, cf. Thibault (1983) et Nadasdi (1994), mais il n'existe aucune tendance nette à ne pas marquer l'objet du tout. Les constructions du type *Les pommes, j'aime* ne semblent pas vraiment faire partie du français canadien : elles ne sont pas relevées dans les études ci-dessus mentionnées et elles ont à mon oreille (et à celle de T. Nadasdi, communication personnelle) une saveur de français branché très européen.

verbes conjugués, de la même façon qu'un verbe dans une relative sujet en anglais, en espagnol ou en français standard doit s'accorder avec son antécédent. Comme nous l'avons déjà remarqué, c'est exactement ce qui se produit puisque, pour certains locuteurs, l'emploi des marqueurs de sujet est fréquent dans les relatives. Par exemple, si l'on excepte tous les cas ambigus où il n'est pas possible de décider si la séquence [ki] correspond à *qui* ou à *qu'il(s)*, nous constatons qu'une locutrice du sous-échantillon du corpus Sankoff/Cedergren étudié dans Auger (1991) emploie ces marqueurs de sujet dans 58% de ses relatives sujets. Un tel résultat ne permet plus guère d'écarter l'emploi des pronoms «résomptifs» sujets comme un phénomène marginal du français parlé.

Comme prédit par cette hypothèse de la grammaticalisation, l'emploi résomptif de marqueurs d'objet en proposition relative est fort rare. Puisque nous proposons que ces marqueurs d'argument ne sont pas complètement grammaticalisés et qu'ils ne devraient donc pas apparaître en proposition relative, il nous reste à rendre compte du fait que ces marqueurs sont tout de même parfois présents dans un tel contexte. Ici, nous croyons qu'il s'agit de véritables éléments résomptifs du type décrit pour l'anglais non standard, cf. Prince (1990), c'est-à-dire d'éléments utilisés en dernier recours pour sauver une phrase d'où l'extraction se fait difficilement. Ce type d'élément résomptif se trouve de façon typique dans les fonctions obliques et rarement dans les fonctions sujet et objet direct et peut se manifester sous une variété de formes : marqueur d'argument, pronom fort ou même préposition employée adverbialement, ce qui correspond précisément aux faits du FPIQ décrits plus haut.

Nous proposons donc que l'emploi d'éléments apparemment résomptifs dans les relatives du FPI doit être attribué à deux sources distinctes. D'une part, la grammaticalisation des marqueurs de sujet fait de ces éléments de véritables morphèmes flexionnels qui ne jouent aucun rôle résomptif dans les relatives; cf. Hirschbühler (1971, p. 31) et Deulofeu (1992, p. 74). D'autre part, la véritable stratégie résomptive rend compte de l'emploi des marqueurs d'argument dans les fonctions obliques et dans la relative objet direct en (35b), où la distance entre l'antécédent et le verbe de la relative a certainement favorisé l'emploi du marqueur résomptif. Une telle analyse a l'avantage d'unifier les faits concernant les marqueurs de sujet dans les différents types de propositions et de ramener le FPI dans le giron des schémas connus en ce qui concerne les langues à pronoms résomptifs. En effet, l'emploi de pronoms résomptifs en fonction sujet, mais pas en fonction objet direct est un phénomène rare dans les langues naturelles. En hébreu, en arabe palestinien, en gallois, en irlandais et en suédois, par exemple, les pronoms résomptifs sont possibles ou même obligatoires dans plusieurs positions, mais ils sont toujours interdits en position

sujet des relatives non enchâssées; cf. Sells (1984) et Shlonsky (1992). Et dans les langues où l'on fait emploi de davantage de pronoms résomptifs en position sujet qu'en position objet, on peut attribuer l'absence de pronom objet direct à une règle générale d'effacement de ces compléments plutôt qu'à une règle de formation des propositions relatives; cf. Sankoff & Tarallo (1987) en ce qui concerne le portugais brésilien et le tok pisin.

5. Indépendance du statut d'affixe et du comportement comme marqueur d'accord

Dans leur introduction à une récente collection d'articles sur l'accord dans les langues naturelles, Ferguson & Barlow (1988, p. 1) définissent l'accord grammatical comme un mécanisme par lequel «a grammatical element X matches a grammatical element Y in property Z within some grammatical configuration». Nous basons notre conception de la notion d'accord grammatical sur cette définition et réservons, à l'instar de Bresnan & Mchombo (1987) et Doron (1988), l'appellation «marqueur d'accord» aux seuls éléments qui permettent la cooccurrence de l'élément grammatical et de l'argument avec lequel cet élément marque l'accord.

Étant donné cette notion d'accord et notre hypothèse que les dimensions morphologique et morphosyntaxique sont indépendantes, nous posons la question suivante : la morphologisation précède-t-elle toujours le fonctionnement comme marqueur d'accord? Autrement dit, si nous assumons deux dimensions indépendantes, morphologisation et statut de marqueur d'accord, nous prédisons non seulement l'existence d'affixes marqueurs d'accord et d'affixes arguments, mais aussi celle d'éléments syntaxiques qui fonctionnent comme des marqueurs d'accord. Une telle prédiction peut sembler, à première vue, surprenante, mais elle est en fait confirmée par les faits d'un certain nombre de langues. En effet, comme le montre le tableau suivant, il existe des cas où des éléments qui sont clairement non affixaux se comportent comme des marqueurs d'accord.

La seule case de ce tableau qui n'appelle aucun commentaire spécial est celle des éléments indépendants qui fonctionnent comme de vrais arguments. Si l'on prend le cas des pronoms de l'anglais et de l'allemand standard, par exemple, il est unanimement admis que ces éléments sont générés par la composante syntaxique, qu'ils absorbent le cas correspondant à leur fonction syntaxique et qu'ils expriment le rôle sémantique requis par le verbe. Les choses se compliquent déjà un peu si l'on considère les affixes marqueurs d'accord, puisque certains chercheurs, par exemple Mithun (1991) et Sadock (1991),

Tableau 2

	Marqueurs d'accord	Arguments
Affixes	Marqueurs de sujet en FPI Suffixes d'accord avec le sujet et marqueurs OI en espagnol Marqueurs de sujet en bantou	Marqueurs d'objet en FPI Pronoms clitiques en français standard Marqueurs OD en espagnol Marqueurs d'objet en chichewâ Marqueurs de sujet en celte Suffixes possessifs en finnois
Non-affixes (clitique ou mot indépendant)	Clitiques OI en nganhcara Marqueurs de 2 ^e et 3 ^e personnes en pirahã Clitiques du 2 ^e type en yagua Marqueurs de sujet en polonais archaïque	Pronoms en anglais Pronoms en allemand

considèrent que ces affixes se comportent parfois comme les arguments propres du verbe. Les affixes qui conservent leur statut d'argument syntaxique constituent un cas encore plus intéressant. Il semble s'agir, en effet, d'une violation de l'hypothèse lexicaliste, qui veut que la syntaxe n'ait pas accès à la morphologie; cf. Chomsky (1970). Nous verrons cependant que cette violation n'est qu'apparente.

Pour des raisons de simplicité, on pourrait souhaiter maintenir des domaines ou modules distincts à l'intérieur de la grammaire : que la morphologie s'occupe de la formation des mots, la syntaxe, de la combinaison de ces mots en phrases et, au pis aller, que la morphosyntaxe s'occupe de phénomènes comme l'accord, qui sont nettement à cheval entre la morphologie et la syntaxe. Cette division du travail fonctionne généralement assez bien pour les langues romanes et germaniques standard. Dès que l'on sort de ce petit cercle de langues, cependant, les problèmes surgissent. Le cas le plus célèbre est probablement celui des langues celtes, où l'on observe une distribution complémentaire entre les formes verbales qu'on appelle synthétiques, c'est-à-dire celles qui portent un marqueur d'accord du sujet, et les sujets lexicaux; cf. McCloskey & Hale (1984) pour l'irlandais et Stump (1984) pour le breton. Le marqueur

d'objet en chichewâa constitue un autre exemple célèbre d'élément affixal qui joue un rôle dans la syntaxe; cf. Bresnan & Mchombo (1987). Nous ajoutons ici à cette liste d'éléments affixaux argumentaux les suffixes possessifs du finnois, cf. Kanerva (1987), les marqueurs d'objet en FPI, tous les marqueurs d'argument du français standard contemporain, cf. Miller (1991), et les marqueurs d'objet direct dans la plupart des dialectes de l'espagnol; cf. Suñer (1988). Puisque ces éléments ne permettent pas la cooccurrence d'un argument lexical, nous ne pouvons les traiter comme des marqueurs d'accord. Pour nous, ce sont donc des affixes qui conservent leur statut d'argument. Ils ne constituent cependant pas une véritable violation de l'hypothèse lexicaliste si l'on permet aux traits de l'affixe en question de percoler au niveau du mot, d'où ils sont accessibles à la syntaxe; cf. Miller (1991) et Pollard & Sag (1994).

Le cas le plus intéressant ici, parce qu'il est le plus surprenant, est celui des éléments non affixaux qui fonctionnent comme des marqueurs d'accord. Ces cas semblent peu nombreux, ce qui explique probablement qu'on n'y ait guère prêté attention jusqu'ici, mais ils existent tout de même. Nous commencerons avec les marqueurs d'objet indirect en nganhcara. Dans cette langue australienne, le marqueur du datif se comporte clairement comme un clitique, puisqu'il peut se placer avant ou après le verbe de sa proposition et qu'il prend pour hôte phonologique l'élément qui le précède immédiatement, quelle que soit la catégorie de cet élément; cf. Smith & Johnson (1985, p. 105) et Klavans (1985, p. 104). Ce clitique datif se comporte toutefois comme un marqueur d'accord puisqu'il est utilisé dans des propositions où un objet indirect lexical est aussi présent et qu'il s'accorde en personne et en nombre avec cet objet.

(38) a. *Nhila pama-ng nhingu pukpe-wu ku'a wa:=ngu.* (Smith & Johnson (1985, p. 105)

'il.nom homme-erg lui.dat enfant-dat chien donner=dat.3sg'
= 'L'homme a donné le chien à l'enfant.'

b. *Nhila pama-ng ku'a hningu pukpe-wu-ngu waa.*

c. *Nhila pama-ng ku'a pukpe-wu nhingu-ngu waa.*

Les données dont nous disposons sur le nganhcara sont très limitées, mais il est possible que cette langue nous fournisse deux autres exemples d'éléments syntaxiques qui fonctionnent comme des marqueurs d'accord. En effet, on remarque que, dans cette phrase, on a trois éléments datifs, le mot pour 'enfant', le pronom datif et le clitique datif sur le verbe et que, pourtant, cette phrase est traduite comme une phrase sans aucune valeur pragmatique particulière. On remarque aussi que deux éléments semblent correspondre au sujet : le pronom nominatif et le mot pour 'homme', qui porte le cas ergatif attribué aux sujets de verbes transitifs.

Un second cas où un véritable clitique se comporte comme un marqueur d'accord se trouve en pirahã, une langue amérindienne parlée en Amazonie. Everett (1987, p. 257) soutient que, dans cette langue, les marqueurs de 2^e et 3^e personnes sont de véritables clitiques, et non des affixes, en raison du fait que ces éléments n'imposent aucune restriction quant à la catégorie de leur hôte. Bien que l'analyse qu'il propose soit donc formulée en termes de redoublement clitique plutôt qu'en termes d'accord, en raison de cette assomption implicite que seuls des éléments affixaux peuvent fonctionner comme des marqueurs d'accord, le fonctionnement de ces éléments ressemble étrangement à celui de marqueurs d'accord optionnels. En effet, selon Everett, il n'y a aucune différence d'interprétation entre les structures redoublées et les structures non doublées (p. 248) et, surtout, il est clair que les syntagmes redoublés apparaissent en position d'argument et non en position disloquée (p. 259). Le yagua, une autre langue amérindienne parlée en Amérique du sud, présente un cas assez semblable de clitique syntaxique marquant l'accord avec le sujet d'un verbe inaccusatif, un objet direct ou un objet indirect; cf. Everett (1989, p. 343).

Finalement, le polonais offre un quatrième cas où des éléments qui ne sont pas affixaux fonctionnent comme des marqueurs d'accord; cf. Andersen (1987)¹⁶. Alors que dans plusieurs dialectes du polonais moderne, les formes du présent du verbe *être* sont devenues de véritables affixes qui marquent la personne et le nombre sur les verbes conjugués, il existe certains dialectes régionaux et littéraires où ce changement n'est toujours pas complété et où ces marqueurs gardent la possibilité de se placer en deuxième position dans la phrase : il s'agit donc de clitiques de seconde position qui fonctionnent comme des marqueurs d'accord¹⁷.

¹⁶ Nous remercions Richard D. Janda d'avoir attiré notre attention sur ces faits.

¹⁷ Deux autres cas possibles de marqueurs d'accord non affixaux qui ne sont pas explorés en détail ici sont:

(i) En kobon, une langue de Nouvelle-Guinée décrite par Davies (1981), les pronoms sujets et objets semblent avoir la possibilité de redoubler les arguments lexicaux sans forcer une interprétation emphatique ou contrastive des éléments redoublés.

(ii) En warlpiri, l'auxiliaire est généralement décrit comme un élément de seconde position auquel s'attachent les marqueurs d'accord; cf. Hale (1973) et Simpson (1991). Il existe pourtant des cas où aucun auxiliaire n'est présent et où les clitiques apparaissent toujours en seconde position. C'est le cas, par exemple, des propositions infinitives; cf. Simpson (1991, p. 142). Nous nous demandons donc s'il ne vaudrait pas mieux analyser l'auxiliaire et tous les marqueurs d'accord comme des clitiques de seconde position, ce qui constituerait un autre exemple de clitiques de seconde position qui fonctionnent comme des marqueurs d'accord. En effet, le warlpiri permet de librement doubler clitique et argument lexical; cf. Simpson (1991, p. 150).

Nous venons de discuter quatre langues où des éléments non affixaux fonctionnent comme de véritables marqueurs d'accord. Dans le dernier exemple, celui des marqueurs de nombre et personne en polonais, il paraît plausible d'attribuer ces faits à un état transitoire dans le changement linguistique, puisque les autres dialectes du polonais ont complété la grammaticalisation des marqueurs d'accord et forcent leur réalisation affixale sur le verbe conjugué. Une telle explication peut de plus vraisemblablement s'appliquer aux deux autres cas que nous avons décrits ici et à tous les autres cas que nous pourrions trouver.

Une telle possibilité concerne *ça* objet en FPI. En effet, alors que *ça* sujet appartient clairement au même paradigme que les autres marqueurs de sujet en FPI – cf. Lambrecht (1981, p. 20), Morin (1979a, p. 22 et s.) et Thibault (1983, p. 32-33) – nous amenant donc à le traiter comme un affixe marqueur d'accord, il n'en va pas de même avec *ça* objet qui demeure un élément syntaxique indépendant qui peut être séparé du verbe par un adverbe (*j'aime pas/vraiment ça*). Et pourtant, lorsque *ça* est utilisé en conjonction avec le verbe *aimer*, il y a lieu de se demander s'il ne se comporte pas comme un marqueur d'accord. Ce redoublement avec *ça* est particulièrement fréquent lorsque le complément d'*aimer* est une proposition infinitive et, pour certains locuteurs comme moi-même, il est pour ainsi dire obligatoire.

- (39) a. Ils aiment *ça* ces choses-là. (19-71:510)
 b. J'aimerais *ça* avoir ton âge. (15-71:B303)

Notre conclusion provisoire à ce stade de l'analyse sera que le *ça* objet ne fonctionne toujours pas comme un marqueur d'accord. Cette conclusion est basée sur le fait que, contrairement au *ça* sujet, *ça* objet n'est pas employé comme élément apparemment résomptif dans les relatives.

- (40) a. C'est les messes que je trouve que c'est pas comme avant. (19-71:376)
 b. *C'est les pommes que j'aime *ça*.

Mais nous sommes d'opinion que si le FPI développe un jour un système d'accord avec les objets, il est possible que *ça* objet fasse partie de ce système et ce, même si, pendant une certaine période, cet élément fonctionne toujours comme un élément syntaxique indépendant.

6. Conclusion

Dans cet article, nous avons discuté le statut morphologique et morphosyntaxique des clitiques pronominaux du FPIQ et nous avons conclu

que, si tous sont des affixes générés dans une composante morphologique, seuls les marqueurs de sujet se comportent comme de véritables marqueurs d'accord, puisqu'eux seuls apparaissent dans toutes les constructions où l'on observe normalement l'accord entre un verbe et ses arguments. Les marqueurs d'objet conservent, pour leur part, le statut d'argument syntaxique, de sorte qu'une phrase dont le verbe porte un marqueur d'objet ne peut aussi contenir un argument lexical. Cette différence morphosyntaxique explique que la distribution des marqueurs de sujet diffère notablement de celle des marqueurs d'objet.

L'approche adoptée ici assume qu'une composante morphologique distincte de la composante syntaxique doit exister pour rendre compte de la formation des mots. En effet, contrairement à ce qui a été proposé par un certain nombre de chercheurs, la formation des mots et la formation des phrases obéissent à des principes différents et on ne peut proposer une analyse syntaxique qui rende compte de tous les faits morphologiques en syntaxe sans sacrifier certains principes généraux qui sont pleinement justifiés pour rendre compte des faits syntaxiques. Dans Auger (1994, à paraître *b*), nous adoptons donc la suggestion de Cummins & Roberge (1994) concernant l'existence d'une interface lexique-syntaxe responsable de la génération de toute la morphologie flexionnelle et nous suggérons que les marqueurs d'argument du FPIQ doivent y être générés sous la forme de matrices de traits morphosyntaxiques associés au verbe. Des entrées lexicales munies de tous leurs traits morphosyntaxiques sont donc insérées dans la structure syntaxique, en accord avec la suggestion de Chomsky (1993) que des formes flexionnelles complètes sont insérées dans la syntaxe, et réalisées phonologiquement au niveau de la Forme Phonologique. De cette façon, nous pouvons rendre compte des nombreuses idiosyncrasies morphophonologiques, des cas d'haplogogie, des changements d'ordre à l'intérieur des séquences de marqueurs, c'est-à-dire de tous ces phénomènes typiquement morphologiques qui caractérisent les unités [marqueur d'argument + verbe]. Nous pouvons aussi rendre compte de la présence des marqueurs de sujet dans les relatives sujets sans avoir à proposer un nouveau type de structure ou un nouveau type de langue à pronoms résomptifs.

En fin de compte, cette analyse a l'avantage de réduire la différence entre le FPIQ et le français standard à une différence de morphologie verbale : alors que le français standard, et surtout le français écrit, est généralement décrit comme ayant une morphologie flexionnelle suffixale, le FPIQ tel qu'il est décrit ici marque l'accord du sujet et ses arguments internes principalement sous forme de préfixes, même s'il continue à marquer les catégories de temps et d'aspect sous forme de suffixes. Cette conclusion est tout à fait en accord avec

les tendances récentes de recherche dans la théorie des Principes et Paramètres, qui attribuent une importance de plus en plus grande aux caractéristiques morphologiques dans la variation dialectale et le changement linguistique; cf., par exemple, Chomsky (1993, p. 8) et Kroch (1994, p. 180).

Références

- ANDERSEN, H. (1987) «From auxiliary to desinenca», in M. Harris & P. Ramat (éd.), *Historical Development of Auxiliaries*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 21-51.
- ANDERSON, S. R. (1977) «On the formal description of inflection», *Proceedings of the Chicago Linguistic Society*, vol.13, p. 15-44.
- ANDERSON, S. R. (1992) *A-morphous Morphology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ASHBY, W. J. (1977) *Clitic Inflection in French; An Historical Perspective*, Amsterdam, Rodopi.
- AUGER, J. (1991) «Variation and syntactic theory: Agreement-marking vs. dislocation in Québec Colloquial French», communication présentée à NWAWE XX, Washington, D.C.
- AUGER, J. (1993) «More evidence for verbal agreement-marking in Colloquial French», in W. J. Ashby & al. (éd.), *Santa Barbara Romance Papers*, Amsterdam, Benjamins, p. 177-198.
- AUGER, J. (1994) *Pronominal Clitics in Québec Colloquial French: A Morphological Analysis*, thèse de doctorat inédite, University of Pennsylvania, IRCS Report 94-29.
- AUGER, J. (1995) «On the history of relative clauses in French and some of its dialects», in H. Andersen (éd.), *Historical Linguistics 1993*, Amsterdam, Benjamins, p. 19-32.
- AUGER, J. (à paraître a) «Subject-clitic inversion in Romance: A morphological analysis», in M. Saltarelli & al. (éd.), *Romance Linguistics in Los Angeles*, Washington, D.C., Georgetown University Press.
- AUGER, J. (à paraître b) «A morphological analysis of Québec Colloquial French pronominal clitics», in A. Dainora & al. (éd.), *CLS 31-II: Papers from the Parasession on Clitics*, Chicago, Chicago Linguistic Society.
- AUGER, J. & R. D. JANDA (1994) «Clitics as affixes and the Process Morphology of Romance verbs», communication présentée à LSA 68, Boston, MA.
- BAKER, M. C. (1985) «The mirror principle and morphosyntactic explanation», *Linguistic Inquiry*, vol. 16, n° 3, p. 373-415.
- BALLY, C. (1932) *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARNES, B. (1985) *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*, Amsterdam, Benjamins.
- BAUCHE, H. (1951) *Le langage populaire*, nouvelle édition, Paris, Payot.
- BENINCA, P. (1994) «Agglutination and inflection in Northern Italian dialects», communication présentée à LSRL 24, Los Angeles, CA.

- BÈS, G. (1988) «Clitiques et constructions topicalisées dans une grammaire GPSG du français», *Lexique*, vol. 6, p. 55-81.
- BESSLER, P. R. (1994) *Une analyse morphosyntaxique de l'accord grammatical en français*, thèse de doctorat inédite, Université de Toronto.
- BONET, E. (1991) *Morphology after Syntax: Pronominal Clitics in Romance*, thèse de doctorat inédite, MIT.
- BOSSONG, G. (1981) «Séquence et visée. L'expression positionnelle du thème et du rhème en français parlé», *Folia Linguistica*, vol. 15, p. 237-252.
- BOUCHARD, D. (1982) «Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard : étude d'un paramètre», in C. Lefebvre (éd.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, vol. 1, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 103-133.
- BRESNAN, J. & S. A. MCHOMBO (1987) «Topic, pronoun, and agreement in Chichewa», *Language*, vol. 63, n° 4, p. 741-782.
- BRESNAN, J. & S. A. MCHOMBO (1995) «The Lexical Integrity Principle: evidence from Bantu», *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 13, n° 2, p. 181-254.
- CAMPION, E. (1984) *Left Dislocation in Montréal French*, thèse de doctorat inédite, University of Pennsylvania.
- CHOMSKY, N. (1970) «Remarks on nominalizations», in R. Jacobs & P. Rosenbaum (éd.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, MA, Ginn, p. 184-221.
- CHOMSKY, N. (1991) «Some notes on economy of derivation and representation», in R. Freidin (éd.), *Principles and Parameters in Comparative Grammar*, Cambridge, MIT Press, p. 417-454.
- CHOMSKY, N. (1993) «A minimalist program for linguistic theory», in K. Hale & S. J. Keyser (éd.), *The View from Building 20*, Cambridge, MIT Press, p. 1-52.
- CORDIN, P. (1989) «Il raddoppiamento del dativo in trentino», manuscrit, Università di Trento.
- COVENEY, A. (1989) «Pragmatic constraints on interrogatives in spoken French», *York Papers in Linguistics*, vol. 13, p. 89-99.
- CUMMINS, S. & Y. ROBERGE (1994) «A morphosyntactic analysis of Romance clitic constructions», in M. L. Mazzola (éd.), *Issues and Theory in Romance Linguistics*, Washington, D.C., Georgetown University Press, p. 239-257.
- DARMESTER, A. (1877) *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*, Paris, F. Vieweg/A. Franck.
- DAVIES, J. (1981) *Kobon*, Amsterdam, North-Holland.
- DE BEAUCOUDREY, R. D. (s.d.) *Le langage normand au début du XX^e siècle; noté sur place dans le canton de PERCY (Manche)*, Paris, Librairie Alphonse Picard & Fils.
- DESHAIES, D. (1987) «L'homogène et l'hétérogène dans le langage. Analyse d'un corpus recueilli auprès d'adolescents et d'adultes francophones de la ville de Québec», in C. Bureau (éd.), *Cinq études sur la langue orale d'enfants, d'adolescents et d'adultes francophones de la région de Québec*, Hamburg, Helmut Buske Verlag, p. 161-212.

- DEULOFEU, J. (1992) «Variation syntaxique : recherche d'invariants et étude des attitudes des locuteurs devant la norme», in F. Gadet (éd.), *Langages 108, Hétérogénéité et variation: Labov, un bilan*, p. 66-78.
- DIEZ, F. C. (1872) *Grammatik der romanischen Sprachen, Dritte, Neu Bearbeitete und Vermehrte Auflage*, Bonn, Weber.
- DOBROVIE-SORIN, C. (1990) «Clitic-doubling, wh-movement, and quantification in Romanian», *Linguistic Inquiry*, vol. 21, n° 3, p. 351-397.
- DORON, E. (1988) «On the complementarity of subject and subject-verb agreement», in M. Barlow & C. Ferguson (éd.), *Agreement in Natural Language; Approaches, Theories, Descriptions*, Stanford, CSLI, p. 201-218.
- DUFRESNE, M. (1993) *L'articulation syntaxique et phonologique de la cliticisation : le cas des pronoms sujets en moyen français*, thèse de doctorat inédite, UQAM.
- EMONDS, J. (1975) «A transformational analysis of French clitics without output constraints», *Linguistic Analysis*, vol. 1, n° 1, p. 3-25.
- EVERETT, D. L. (1987) «Pirahã clitic doubling», *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 5, n° 2, p. 245-276.
- EVERETT, D. L. (1989) «Clitic doubling, reflexives, and word order alternations in Yagua», *Language*, vol. 65, n° 1, p. 339-372.
- FERGUSON, C. A. & M. BARLOW (1988) «Introduction», in M. Barlow & C. Ferguson (éd.), *Agreement in Natural Language; Approaches, Theories, Descriptions*, Stanford, CSLI, p. 1-22.
- FIENGO, R. & M. R. GITTERMAN (1978) «Remarks on French clitic order», *Linguistic Analysis*, vol. 4, p. 115-148.
- FLUTRE, L.-F. (1970) *Le moyen picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660)*, Amiens, Musée de la Picardie.
- FOULET, L. (1921) «Comment ont évolué les formes de l'interrogation», *Romania*, vol. 47, p. 243-348.
- GIVÓN, T. (1976) «Topic, pronoun, and agreement», in C. Li (éd.), *Subject and Topic*, New York, Academic Press, p. 148-186.
- HAIMAN, J. (1991) «From V/2 to subject clitics: Evidence from Northern Italian», in E. C. Traugott & B. Heine (éd.), *Approaches to Grammaticalization*, vol. 2, Amsterdam, Benjamins, p. 135-157.
- HALE, K. (1973) «Person marking in Walbiri», in S. Anderson & P. Kiparsky (éd.), *A Festschrift for Morris Halle*, New York, Holt, p. 308-344.
- HALLE, M. & A. Marantz (1993) «Distributed Morphology and the pieces of inflection», in K. Hale & S. J. Keyser (éd.), *The View from Building 20*, Cambridge, MIT Press, p. 111-176.
- HARRIS, M. (1978) *The Evolution of French Syntax*, London, Longman.
- HEGER, K. (1966) «La conjugaison objective en français et en espagnol», *Langages*, vol. 3, p. 19-39.
- HERSCHENSOHN, J. (1980) «On clitic placement in French», *Linguistic Analysis*, vol. 6, p. 187-219.

- HIRSCHBÜHLER, P. (1971) «Contribution à une étude transformationnelle de l'interrogation en français», *Le langage et l'homme*, vol. 16, p. 28-35.
- HULK, A. (1986) «Subject clitics and the PRO-drop parameter», in P. Coopmans, I. Bordelois & B. Dotson Smith (éd.), *Formal Parameters of Generative Grammar, II: Going Romance*, p. 107-119.
- HUOT, H. (1987) «Morphosyntaxe du verbe français et inversion du clitique sujet», *Travaux de linguistique*, vol. 14/15, p. 159-176.
- ILIESCU, M. (1972) *Le frioulan à partir des dialectes parlés en Roumanie*, La Haie, Mouton.
- JAEGGLI, O. A. (1986) «Three issues in the theory of clitics: Case, doubled NPs, and extraction», in H. Borer (éd.), *Syntax and Semantics. The Syntax of Pronominal Clitics*, vol. 19, New York, Academic Press, p. 15-42.
- JANDA, R. D. (1994) «Checking-theory, syntactic feature-geometry, and the structure of IP», in E. Duncan & al. (éd.), *Proceedings of the Twelfth West Coast Conference on Formal Linguistics (1993)*, Stanford, CSLI, p. 319-338.
- JANDA, R. D. & D. KATHMAN (1992) «Shielding morphology from exploded INFL», in C. Canakis & al. (éd.), *CLS 28.2: Proceedings of the Parasession on the Cycle in Linguistic Theory*, Chicago, Chicago Linguistic Society, p. 141-157.
- JOSEPH, B. D. & J. C. SMIRNIOTOPoulos (1993) «The morphosyntax of the Modern Greek verb as morphology and not syntax», *Linguistic Inquiry*, vol. 24, n° 2, p. 388-398.
- KAISER, G. A. (1994) «More about INFL-lection; The acquisition of clitic pronouns in French», in J. M. Meisel (éd.), *Bilingual First Language Acquisition. French and German Grammatical Development*, Amsterdam, Benjamins, p. 131-159.
- KANERVA, J. M. (1987) «Morphological integrity and syntax: The evidence from Finnish possessive suffixes», *Language*, vol. 63, n° 3, p. 498-521.
- KAYNE, R. S. (1972) «Subject inversion in French interrogatives», in J. Casagrande & B. Saciuk (éd.), *Generative Studies in Romance Languages*, Rowley, Newbury House, p. 70-126.
- KLAVANS, J. L. (1985) «The independence of syntax and phonology in cliticization», *Language*, vol. 61, n° 1, p. 95-120.
- KÖRNER, K.-H. (1983) «La conjugaison objective de type roman et la langue française», in E. Roegeist & L. Tasmonski (éd.), *Verbe et phrase. Mélanges offerts à L. Mourin*, Gent, p. 121-134.
- KROCH, A. (1994) «Morphosyntactic variation», in K. Beals & al. (éd.), *CLS 30: Volume 2: The Parasession on Variation in Linguistic Theory*, Chicago, CLS, p. 180-201.
- LAKA, I. (1991) «Agreement clitics in Basque», in H. van Riemsdijk & L. Rizzi (éd.), *Clitics and their Hosts*, Tilburg, Tilburg University, p. 175-251.
- LAMBRECHT, K. (1981) *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Amsterdam, Benjamins.
- LAPOINTE, S. G. (1979/80) «A nontransformational approach to French clitics», in E. Battistella (éd.), *Proceedings of the Ninth Annual Meeting of the North East Linguistic Society; Part 2*, New York, CUNY & Queens College, p. 33-44.

- LEFEBVRE, C. & R. FOURNIER (1978) «Les relatives en français de Montréal», *Cahier de linguistique*, n° 8, *Syntaxe et sémantique du français*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 273-294.
- MARÁ CZ, L. (1987) «On the status of the Projection Principle in Hungarian grammar», in I. Kensei (éd.), *Approaches to Hungarian*, vol. 2, Budapest, Jate Szeged, p. 87-112.
- MARTINEAU, F. (1985) *Élision variable de (que) dans le parler d'Ottawa-Hull*, mémoire de maîtrise inédit, Université d'Ottawa.
- MATTHEWS, S. J. (1989) «French in flux: Typological shift and sociolinguistic variation», in T. J. Walsh (éd.), *Synchronic and Diachronic Approaches to Linguistic Variation and Change*, Washington, D.C., Georgetown University Press, p. 188-203.
- MCCLOSKEY, J. & K. HALE (1984) «On the syntax of person-number inflection in Modern Irish», *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 1, p. 487-533.
- MILLER, P. H. (1991) *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*, thèse de doctorat inédite, Rijksuniversiteit te Utrecht, publiée par Garland en 1992.
- MILLER, P. H. (1992) «Postlexical cliticization vs. affixation: Coordination criteria», in C. Canakis & al. (éd.), *CLS 28-1: Papers from the 28th Regional Meeting*, Chicago, Chicago Linguistic Society, p. 382-396.
- MITHUN, M. (1991) «The development of bound pronominal paradigms», in W. P. Lehmann & H.-J. Jakusz Hewitt (éd.), *Language Typology 1988*, Amsterdam, Benjamins, p. 85-104.
- MOIGNET, G. (1965) *Le pronom personnel français. Essai de psycho-systématique historique*, Paris, Klincksieck.
- MORIN, Y.-C. (1975) «Remarques sur le placement des clitiques», *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 4, p. 175-181.
- MORIN, Y.-C. (1979a) «La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire», *Cahier de linguistique*, n° 9, p. 1-36.
- MORIN, Y.-C. (1979b) «More remarks on French clitic order», *Linguistic Analysis*, vol. 5, n° 3, p. 293-312.
- MORIN, Y.-C. (1979c) «There is no inversion of subject clitics in modern French», manuscrit, Université de Montréal.
- MORIN, Y.-C. (1981) «Some myths about pronominal clitics in French», *Linguistic Analysis*, vol. 8, n° 2, p. 95-109.
- MORIN, Y.-C. (1985) «On the two French subjectless verbs *voici* and *voilà*», *Language*, vol. 61, n° 4, p. 777-820.
- MOUGEON, R., É. BENIAK & A. VALLI (1988) «Vais, vas, m'as in Canadian French: A sociohistorical study», in K. Ferrara & al. (éd.), *Linguistic Change & Contact: Proceedings of the Sixteenth Annual Conference on NAWAV*, Austin, University of Texas, p. 250-262.
- NADASDI, T. (1994) *Variation morphosyntaxique et langue minoritaire : le cas du français ontarien*, thèse de doctorat inédite, Université de Toronto.

- OLSZYNA-MARZYS, Z. (1964) *Les pronoms dans les patois du Valais central: Étude syntaxique*, Berne, Francke.
- OSSIPOV, H. (1990) *A GPSG Account of Doubling and Dislocation in French*, thèse de doctorat inédite, Indiana University.
- OSSIPOV, H. (1992) «Compte-rendu de Roberge 1990», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 22, n° 1, p. 285-289.
- OUHALLA, J. (1991) *Functional Categories and Parametric Variation*, London, Routledge.
- PICARD, M. (1992) «Aspects synchroniques et diachroniques du *tu* interrogatif en québécois», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 21, n° 2, p. 65-75.
- POLLARD, C. J. & I. A. SAG (1994) *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Chicago, University of Chicago Press.
- POLLOCK, J.-Y. (1989) «Verb movement, Universal Grammar, and the structure of IP», *Linguistic Inquiry*, vol. 20, n° 3, p. 365-424.
- PRINCE, E. F. (1981) «Toward a taxonomy of given/new information», in P. Cole (éd.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, p. 223-255.
- PRINCE, E. F. (1990) «Syntax and discourse: A look at resumptive pronouns», in K. Hall & al. (éd.), *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, Berkeley Linguistics Society, p. 482-497.
- RENZI, L. & L. VANELLI (1983) «I pronomi soggetto in alcune varietà romanze», in *Scritti linguistici in onore di G.B. Pellegrini*, vol. 1, p. 121-145.
- RIZZI, L. (1986) «On the status of subject clitics in Romance», in O. Jaeggli & C. Silva-Corvalán (éd.), *Studies in Romance Linguistics*, Dordrecht, Foris, p. 391-419.
- RIZZI, L. & I. Roberts (1989) «Complex inversion in French», *Probus*, vol. 1, n° 1, p. 1-30.
- ROBERGE, Y. (1990) *The Syntactic Recoverability of Null Arguments*, Kingston, McGill-Queen's University Press.
- ROBERTS, I. G. 1991 «The nature of subject clitics in Franco-provençal Valdôtain», in H. van Riemsdijk & L. Rizzi. (éd.), *Clitics and their Hosts*, Tilburg, Tilburg University, p. 303-330.
- RODRIGUEZ, L. (1991) «De l'Atlantique français à la Prairie canadienne : aspects morphologiques et syntaxiques du parler franco-manitobain», in B. Horiot (éd.), *Français du Canada — Français de France; Actes du 2^e colloque international de Cognac du 27 au 30 septembre 1988*, Tübingen, Niemeyer, p. 161-172.
- ROEGEST, E. (1987) «L'ordre des clitiques objets en français moderne», *Travaux de linguistique*, vol. 14/15, p. 145-158.
- ROHRBACHER, B. W. (1994) *The Germanic VO Languages and the Full Paradigm: A Theory of V to I Raising*, thèse de doctorat inédite, University of Massachusetts, Amherst.
- ROORYCK, J. (1992) «Romance enclitic ordering and Universal Grammar», *The Linguistic Review*, vol. 9, n° 3, p. 219-250.
- SADOCK, J. M. (1991) *Autolexical Syntax; A Theory of Parallel Grammatical Representations*, Chicago, University of Chicago Press.

- SAFIR, K. J. (1982) «Inflection government and inversion», *The Linguistic Review*, vol. 1, n° 4, p. 417-467.
- SANKOFF, G. (1980) «Above and beyond phonology in variable rules», in G. Sankoff, *The Social Life of Language*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, p. 81-93.
- SANKOFF, G. (1982) «Usage linguistique et grammaticalisation : les clitiques sujets en français», in N. Dittmar & B. Schlieben-Lange (éd.), *La sociolinguistique dans les pays de langue romane*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 81-85.
- SANKOFF, G. & F. TARALLO (1987) «Relativization and anaphora in spoken language», *Documentação de estudos em linguística teorica e aplicada (D.E.L.T.A.)*, vol. 3, n° 2, p. 197-214.
- SANKOFF, G. & D. VINCENT (1980) «The productive use of *ne* in spoken Montréal French», in G. Sankoff, *The Social Life of Language*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, p. 295-310.
- SELLS, P. (1984) *Syntax and Semantics of Resumptive Pronouns*, thèse de doctorat inédite, University of Massachusetts, Amherst.
- SHLONSKY, U. (1992) «Resumptive pronouns as a last resort», *Linguistic Inquiry*, vol. 23, n° 3, p. 443-468.
- SIMPSON, J. (1991) *Warlpiri Morpho-Syntax: A Lexicalist Approach*, Dordrecht, Kluwer.
- SIMPSON, J. & M. WITHGOTT (1986) «Pronominal clitic clusters and templates», in H. Borer (éd.), *Syntax and Semantics. The Syntax of Pronominal Clitics*, vol. 19, New York, Academic Press, p. 149-174.
- SMITH, I. & S. JOHNSON (1985) «The syntax of clitic cross-referencing pronouns in Kugu Nghanchara», *Anthropological Linguistics*, vol. 27, n° 1, p. 102-111.
- SPEAS, M. (1991) «Functional heads and inflectional morphemes», *The Linguistic Review*, vol. 8, p. 389-417.
- SPORTICHE, D. (1992) «Clitic constructions», manuscrit, UCLA.
- SPORTICHE, D. (1994) «Subject clitics in French and romance complex inversion and clitic doubling», manuscrit, UCLA.
- STUMP, G. T. (1980) «An “inflectional” approach to French clitics», *Ohio State University Working Papers in Linguistics*, n° 24, p. 1-54.
- STUMP, G. T. (1984) «Agreement vs. incorporation in Breton», *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 2, n° 3, p. 289-348.
- SUÑER, M. (1988) «The role of agreement in clitic-doubled constructions», *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 6, p. 391-434.
- SUÑER, M. (1992) «Subject clitics in the Northern Italian vernaculars and the matching hypothesis», *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 10, p. 641-672.
- TESNIÈRE, L. (1959) *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- THIBAUT, P. (1983) *Équivalence et grammaticalisation*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- URIAGEREKA, J. (1995) «Aspects of the syntax of clitic placement in Western Romance», *Linguistic Inquiry*, vol. 26, n° 1, p. 79-123.

- VON WARTBURG, W. (1943) *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft*, Halle an der Salle, Verlag von Max Niemeyer.
- WALD, B. (1979) «The development of the Swahili object marker: A study of the interaction of syntax and discourse», in T. Givón (éd.), *Syntax and Semantics*, vol. 12, *Discourse and Syntax*, New York, Academic Press, p. 505-524.
- WALKER, D. (1984) *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1994) «La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et avancé», *Travaux de linguistique et de philologie*, vol. 32, p. 131-147.
- ZWICKY, A. M. & G. K. PULLUM (1983) «Cliticization vs. inflection: English *n't*», *Language*, vol. 59, n° 3, p. 502-513.